



CAUE 64 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SOMMAIRE

Rapport moral	p3
I - La composition de l'association	p5
Le Conseil d'Administration	p6
Le Bureau	p7
L'équipe technique	p7
L'assemblée générale	p8
Le séminaire annuel	p9
2 - L'aide à la décision des collectivités locales	p10
Le CAUE 64 et l'aide à la décision des collectivités	p11
Les communes accompagnées par le CAUE 64	p12
Localisation des communes accompagnées par le CAUE 64	p15
Lée : équipements de loisirs au cœur du village	p16
Bidarray : étude du document d'urbanisme et mise en place du Plan Local d'Urbanisme	p19
Bizanos : projet de schéma directeur des circulations intermodales et d'organisation du domaine public	p22
Pontacq : Approche Environnementale de l'Urbanisme	p25
Ispoure : lotissement Jauberria	p27
3 - Le conseil aux particuliers	p31
Le CAUE 64 et le conseil aux particuliers	p32
Les permanences en 2009	p33
Les communes concernées par les projets des particuliers	p36
Localisation des communes concernées	p37
4 - Les actions culturelles de sensibilisation et de formation	p38
Les actions culturelles	p39
- expositions	p39
- colloques	p45
- projet artistique	p58
- journées européennes du patrimoine 2009	p62
- architecture XX ^{ème} et XXI ^{ème} siècles	p66
- convention de mission d'accompagnement du PNP	p69
Les actions de pédagogie et de formation	p71
- actions pédagogiques	p71
- cycle de formations	p72
Les participations diverses du CAUE 64	p77
5 - Les jurys de concours	p80
6 - La revue de presse	p83

RAPPORT MORAL

L'année 2009, par les multiples actions engagées, a représenté la première étape du programme triennal établi en 2008. Les événements que le CAUE a organisé ont chacun répondu aux axes de réorientation définis à destination des collectivités et du grand public.

Tout d'abord, la relance de l'activité de conseil et d'aide à la décision des collectivités atteste d'une meilleure reconnaissance du CAUE sur l'ensemble du département mais également d'une augmentation des demandes liée à l'arrivée de nouvelles équipes municipales élues en 2008. Le CAUE a pu répondre aux objectifs escomptés grâce au renforcement de l'équipe (recrutement en début d'année d'un urbaniste) et aux méthodes de travail renouvelées. En corollaire, face à la complexification des sollicitations des collectivités et à l'émergence de nouvelles problématiques (développement durable, approche environnementale de l'urbanisme, profond changement des normes et des réglementations), il s'est avéré nécessaire de mettre en place un plan de formation des salariés. Désormais, chaque année, trois à quatre membres de l'équipe sont conduits à suivre des sessions de formation répondant aux attentes et aux besoins des territoires. Le dispositif de formation a été aidé financièrement par le fond auquel tous les CAUE adhèrent ainsi que par le compte de branche.

L'assistance aux collectivités a été complétée par un programme de formations destiné aux élus locaux et aux techniciens territoriaux. Cinq sessions ont été ainsi proposées, elles ont réuni près de 200 participants autour de thèmes comme l'approche environnementale de l'urbanisme, la forme urbaine, les objectifs du développement durable dans les projets territoriaux. Ces sessions ont été construites en relation avec la DDTM et le comité IZPEGI CPIE du Pays Basque.

La reconquête de la notoriété, axe stratégique de repositionnement du CAUE, s'est concrétisée par plusieurs manifestations dont certaines d'envergure nationale.

En relation avec la ville de Pau, une exposition consacrée à l'œuvre de l'architecte André Ravéreau a été présentée de juin à septembre 2009 au musée des Beaux-Arts. Intitulée « Latitudes clémentes », cette exposition d'une rare qualité, réalisée par le CAUE de l'Ardèche, retraçait la démarche instruite d'un architecte hors du commun, installé dans le désert du M'zab, qui, loin des tumultes médiatiques de la métropole, sut proposer une architecture simple et innovante inspirée du bâti traditionnel mozabite. Une série de photographies de Manuelle Roche accompagnait l'exposition.

Outre la participation aux journées du patrimoine, le CAUE proposa deux colloques en novembre et en décembre. Ces manifestations s'inscrivaient dans la politique de communication de notre structure et constituaient les leviers nécessaires pour une plus claire lisibilité de nos actions auprès de différents publics. En effet, le premier colloque consacré « à l'expression spontanée ou cultivée de l'identité en architecture » réunit de nombreux universitaires venus de plusieurs pays et d'horizons disciplinaires différents. Il fut organisé en collaboration avec l'Institut de Géoarchitecture de Brest, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'École d'Architecture de Nancy et l'Université de Bordeaux 2.

Le second colloque a pris la forme d'un carrefour national à l'environnement urbain autour des thèmes de l'étalement urbain et de la densité. Sur deux journées, se rencontrèrent au Palais Beaumont de Pau des universitaires, des spécialistes de l'éducation, des professionnels et des élus locaux dans le cadre de plusieurs ateliers et de séances plénières. Le carrefour fut préparé et co-organisé en relation avec l'association Destination Patrimoine, le CDIE du Béarn, le Pavillon de l'Architecture, les Petits Débrouillards d'Aquitaine et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

La mise en place de ces manifestations, au-delà de l'intérêt des sujets traités et de leur portée pédagogique, répondait à la nécessité de renouer des partenariats trop longtemps abandonnés par le CAUE. Désormais, notre CAUE a su retrouver sa place et demeure incontournable dans le paysage institutionnel départemental.

Enfin, je tiens à signaler, au nom du conseil d'administration, l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble de l'équipe technique qui a su se mobiliser sans compter pour que toutes ses actions prennent forme. Il faut les en remercier.

Jean-Louis CASET
Président du CAUE des Pyrénées-Atlantiques
Conseiller général du canton d'Iholdy, maire d'Ibarolle.

1-

LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean-Louis Caset - conseiller général du Canton d'Iholdy - maire d'Ibarolle

Représentants des collectivités locales

Natalie Francq - 1^{ère} vice-présidente du CAUE 64 - conseillère générale du canton de Pau Ouest

Monique Larran-Lange - 2^{ème} vice-présidente du CAUE 64 - conseillère générale du canton de Bayonne Ouest - vice-présidente du CG 64

Pierre Casabonne - trésorier du CAUE 64 - conseiller général du canton d'Aramits - maire d'Arette

Jean-François Maison - conseiller général du canton de Pau Est

Claude Serres-Cousine - conseiller général du canton de Salies-de-Béarn - maire de Salies-de-Béarn

Représentants de l'Etat

François Gousse - directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe Junquet - directeur adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe Carriere - inspecteur d'Académie

Robert Mangado - architecte des Bâtiments de France - chef du service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

Représentants des professions

Sandrine Brisset-Capdevielle - architecte - déléguée de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

Pierre Moulia - représentant de la CAPEB Béarn et Soule

Yves Sarrat - géomètre expert - président de la Chambre Départementale des Géomètres Experts

Bernard Trey-Navarranne - urbaniste - président délégué régional Aquitaine de la Société Française des Urbanistes

Personnes qualifiées

Sylvie Clarimont - représentante de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Terexa Lekumberri - représentante de l'Institut Culturel Basque

Membres élus par l'Assemblée générale

François Boneu - président du PACT-CDHAR du Béarn

Jean-Marie Berckmans - président de la CCI de Bayonne

Paul Canet - président du Pavillon de l'Architecture, représenté par P. Marsan - vice-président

Benoît Caussade - directeur du PACT-HD du Pays Basque

André Gresy - architecte

Jacqueline Laberou - représentante de la Chambre d'Agriculture

Représentant du personnel

Delphine Bernadas - assistante de direction

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises :

le 27 mai à 9h30, le 11 décembre l'un à 9h30 et l'autre à 11h30.

LE BUREAU

Jean-Louis Caset - président
Natalie Francq - 1^{ère} vice-présidente
Monique Larran-Lange - 2^{ème} vice-présidente
Pierre Casabonne - trésorier
Robert Mangado - secrétaire
Sandrine Brisset-Capdevielle
Philippe Junquet
Paul Canet, représenté par **Pierre Marsan**
Bernard Trey-Navarranne

Le bureau s'est réuni cinq fois : le 30 janvier, 27 février, 19 juin, 25 septembre et 1^{er} octobre 2009.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Pour mener à bien ses missions, le CAUE 64 emploie des spécialistes formés aux disciplines de l'architecture, du patrimoine, de l'aménagement de l'espace, du paysage et du cadre de vie.

Patrick Fifre - directeur - urbaniste
Eric Agro - architecte conseiller auprès des particuliers secteur Béarn
Delphine Bernadas - assistante de direction
Aurélie Boissenin - graphiste dessinatrice
Christian Bouché - architecte conseiller
Yolande Briand - secrétaire d'accueil
Carine Brochet - documentaliste
Marie-Josèphe Camps - comptable
Claudine Charme Etchepare - assistante en infographie
Agnès Ducat - paysagiste conseillère
Xalbat Etchegoin - urbaniste conseiller (a pris ses fonctions en février 2009)
Christelle Infantes - architecte conseillère auprès des particuliers secteur Pays Basque
Marie-Christine Olmos - architecte conseillère
Agnès Pachebat - chargée de communication
Latifa Sad - secrétaire d'accueil
Bernard Tisé - architecte conseiller

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres adhérents 2009

Pascal Dacharry - représentant de l'UNTEC

Bernard Cazala - président de la Chambre des métiers des Pyrénées-Atlantiques

Philippe Laborde-Rayna - maire de Morlanne

Daniel Bancon - président de la F.B.T.P. des Pyrénées-Atlantiques

Hubert Dekkers - SEPANSO Pays basque - président de la FNAIM Béarn

André Lacabe - président de la FNAIM Pays basque

Jean-Pierre Mirande - président de l'Office 64 de l'Habitat

Vincent Bru - président du Centre de Documentation et d'Archives d'Architecture

Marie-Josée Nousty - présidente de l'association des Gîtes Ruraux

Maurice Faizon - délégué de l'Union des Entrepreneurs Paysagistes

Fabrice Riberal - Lafarge Couverture

Lors de la dernière Assemblée générale, qui s'est tenue le 12 juin 2009, il a été décidé de solliciter le soutien des acteurs locaux par le biais d'une adhésion au projet du CAUE 64. Dès le mois d'octobre, les bulletins d'adhésion ont été transmis aux élus locaux et aux professionnels du département. Pour les collectivités, le barème est fixé à partir du potentiel fiscal et du nombre d'habitants.



Salies-de-Béarn - Assemblée générale - Juin 2009

LE SÉMINAIRE ANNUEL

De même que l'Assemblée générale, qui constitue un temps d'échange, de travail entre les administrateurs, l'équipe et les partenaires du CAUE, le séminaire permet d'approfondir certains thèmes d'études annuellement sélectionnés pour être débattus. Selon les cas, il pourra être ouvert à des professionnels et spécialistes en fonction des questions abordées.



Mauléon - Séminaire - Octobre 2009

2-

L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

LE CAUE 64 ET L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS

L'aide à la décision des collectivités est devenue la principale activité du CAUE. On constate une augmentation des demandes de plus de 16%, 86 sollicitations en 2009 pour 74 en 2008. Au-delà de cette évolution positive, le fait marquant concerne la complexification des demandes et une meilleure intégration des questions relatives au développement durable.

De plus, l'accompagnement du CAUE s'exerce davantage dans la durée en s'affranchissant de plus en plus des conseils ponctuels. Cette nouvelle tendance est liée à plusieurs facteurs. D'une part, le CAUE a su faire évoluer sa posture et ses méthodes de travail en élargissant systématiquement la question initiale posée par les communes et d'autre part, les élus nouvellement arrivés se sont trouvés confrontés à de multiples projets. Contrairement à d'autres organismes départementaux qui détiennent des missions parfaitement ciblées (habitat, foncier, énergies renouvelables ...), le CAUE, dans une logique d'intervention le plus en amont possible, développe des démarches plus généralistes et transversales. Cette approche induit inévitablement une implication sur le long terme assurant également la cohérence des actions engagées par les collectivités (Montardon, Bosdarros, Arbonne, Pontacq ...).

Enfin, alors que par le passé, le CAUE se penchait quasi-uniquement sur les communes rurales, aujourd'hui, des collectivités plus importantes le sollicitent également. La communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées a formulé plusieurs demandes d'accompagnement, qui se concrétiseront par la signature d'une convention cadre en 2010.

LES COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE CAUE 64

Récapitulatif des interventions en 2009

136 dossiers de 115 collectivités locales différentes ont été suivis durant l'année.

ABOS	Aménagement de l'entrée du village
ACCOUS PNP	Aménagement espace public
AINCILLE	Aménagement espace public et aire de jeux
AINHARP	Projet de lotissement communal
ALOS SIBAS ABENSE	Création logements locatifs - centre bourg - maison pour tous
ARANCOU	Extension du cimetière et aménagement de l'espace public
ARANCOU	Traversée du centre ville
ARANCOU	Aménagement de l'espace public
ARAUJUZON	Traversée de bourg - devenir de parcelles - cimetière
ARBONNE	Projet de redynamisation du bourg
ARETTE	Aménagement, embellissement et projet pédagogique
AUBERTIN	Réaménagement de l'école
AUBERTIN	Logement locatif
AUBERTIN	Document d'urbanisme
AUBERTIN	Aire de jeux
AURIONS-IDERNES	Devenir du Presbytère
AUTERRIVE	Aménagement de la RD 29
AUTEVIELLE-	Espace public
SAINT MARTIN-BIDEREN	
BARZUN	Aménagement de la place de la mairie
BAYONNE	Foyer jeunes travailleurs (accompagnement concours d'idées)
BEDOUS PNP	Demande avis : intérêt patrimonial du château Lassalle
BEDOUS PNP	Rue Gambetta
BEDOUS PNP	Cabane d'Ourdinse
BEDOUS PNP	Enseignes commerciales
BELLOCQ	Aménagement d'un giratoire
BENEJACQ	Aménagement d'espaces verts du centre bourg
BEYRIE SUR JOYEUSE	Travaux sur le clocher de l'église
BIDACHE	Création d'un lotissement - cahier des charges
BIDARRAY	Eglise : mise en lumière et réfection du chauffage
BIDARRAY	Révision carte communale
BILLERE	Aménagement intérieur pour une crèche
BILLERE	Liaisons douces
BIZANOS	Schéma directeur de circulation intermodale et d'organisation de son domaine public
BONNUT	Aménagement du bourg
BORDES	Aménagement du bourg
BOSDARROS	Projets d'aménagement d'urbanisme envisagés
BRUGES-CAPBIS-MIFAGET	Réalisation d'un circuit visite de la Bastide
BUNUS	Rénovation de bâtiments communaux
CARRESSE-CASSABER	Agrandissement du cimetière
CASTEIDE CANDAU	Travaux à l'église

CASTETBON	Aménagement abords de l'église - embellissement du bourg
Cté. de Comnes Sud Pays basque	Patrimoine architectural et intégration des énergies renouvelables et éco-conception
Cté. d'Agglo. de Pau-Pyrénées	Marché de définition - Portes des gaves
Cté. d'Agglo. de Pau-Pyrénées	Lotissement de Citeaux à Pau
Cté. de Comnes Aspe	Fort du Portalet
Cté. de Comnes Garazi Baigorri	Mise en valeur patrimoniale du site minier et métallurgique de Banca
Cté. de Comnes de Garlin	Réhabilitation de bâtiments communaux
Cté. de Comnes de Thèze	Réalisation d'une AEU
Cté. de Comnes de Lembeye	Pôle social
Cté. de Comnes Luy de Béarn	Elaboration du PLH
Cté. de Comnes Luy Gabas S. Lees	Elaboration du PLH
Cté. de Comnes Mieu du Béarn	PLH : ateliers I - maîtrise du foncier
Cté. de Comnes Piémont Oloronais	Comité de pilotage : démarche « Pays d'Art et d'Histoire »
Cté. de Comnes Vallée d'Aspe	Etude préalable : conception et réalisation d'enseignes
Cté. de Comnes Vallée de Barétous	Valorisation des entrées routières de la vallée de Barétous
Cté. de Comnes Xiberoa - Soule	Identité architecturale (recommandations) documents d'urbanisme
Conseil des élus PB + ITXASSOU	Projet transfrontalier Arrume : flux et protection des cromlechs
CETTE EYGUN PNP	Cabane pastorale d'Arnouse
DOUMY	Aménagement du centre bourg
EAUX-BONNES	Rénovation urbaine « Gourette 2010 »
ESCOS	Aménagement place et abords et accessibilité aux handicapés
ESPOEY	Etude de réfection de la voirie
ESTERENCUBY	Rénovation de l'ancien moulin en logement
ESTIALESCQ	Projet de réhabilitation d'abreuvoirs et du lavoir
ETSAUT	Circuit de promenade à pied
ETSAUT	Aménagement circuit piéton (suite)
GARLEDE MONDEBAT	Aménagement et embellissement place centrale du village
GARRIS	Aménagement de la place du village
GELOS	Aménagement du cimetière
GERONCE	Réaménagement quartier du Prat
GOTEIN LIBARRENX	Cahier des charges pour l'aménagement place de Libarrenx
HAGETAUBIN	Implantation d'un local de rangement
HIGUERES SOUYE	Aménagement du centre bourg
IDRON	Réunion d'information thématique du PPRI
ISPOURE	Aménagement du cimetière
ISPOURE	Lotissement communal Jauberria
ISPOURE	Projet de lotissement privé
JATXOU	Plan d'aménagement des abords d'un commerce
L'HOPITAL D'ORION	Aménagement entrée du bourg et abords de la mairie
LABASTIDE CLAIRENCE	Extension urbaine (groupe pilotage)
LAGOS PLU	Conseil sur les matériaux des toitures
LAHONCE	Localisation de nouveaux commerces dans le bourg
LANNECAUBE	Embellissement et remise aux normes du foyer rural
LARCEVEAU	Centre des stèles
LASCLAVERIES	Mise en place d'un colombarium
LECUMBERRY	Construction de logements en centre bourg
LEE	Aménagement du centre village avec rénovation de bâtiments
LESCUN	Place

LOUHOSSOA
LOUVIE-SOUBIRON PNP
LUGGARIER
LURBE ST CHRISTAU
MAUCOR

MAULEON LICHARRE
MAZERES-LEZONS
MENDIONDE
MONEIN
MONEIN
MONEIN
MONTARDON
NARCASTET
NAY
NAY
OGEU
ORDIARP
ORRIULE
OUILLO
PARBAYSE
PAU
PIETS/PLAISANCE
PONTACQ
REBENACQ
ST BOES
SAINT FAUST
SAINT JAMMES
SAINT MICHEL
SAINT PALAIS
SALIES DE BEARN
SALIES DE BEARN
SALIES DE BEARN
SALLESPISE
SAULT DE NAVAILLES
SDEPA
SERRES MORLAAS
SIMACOURBE
SIROS

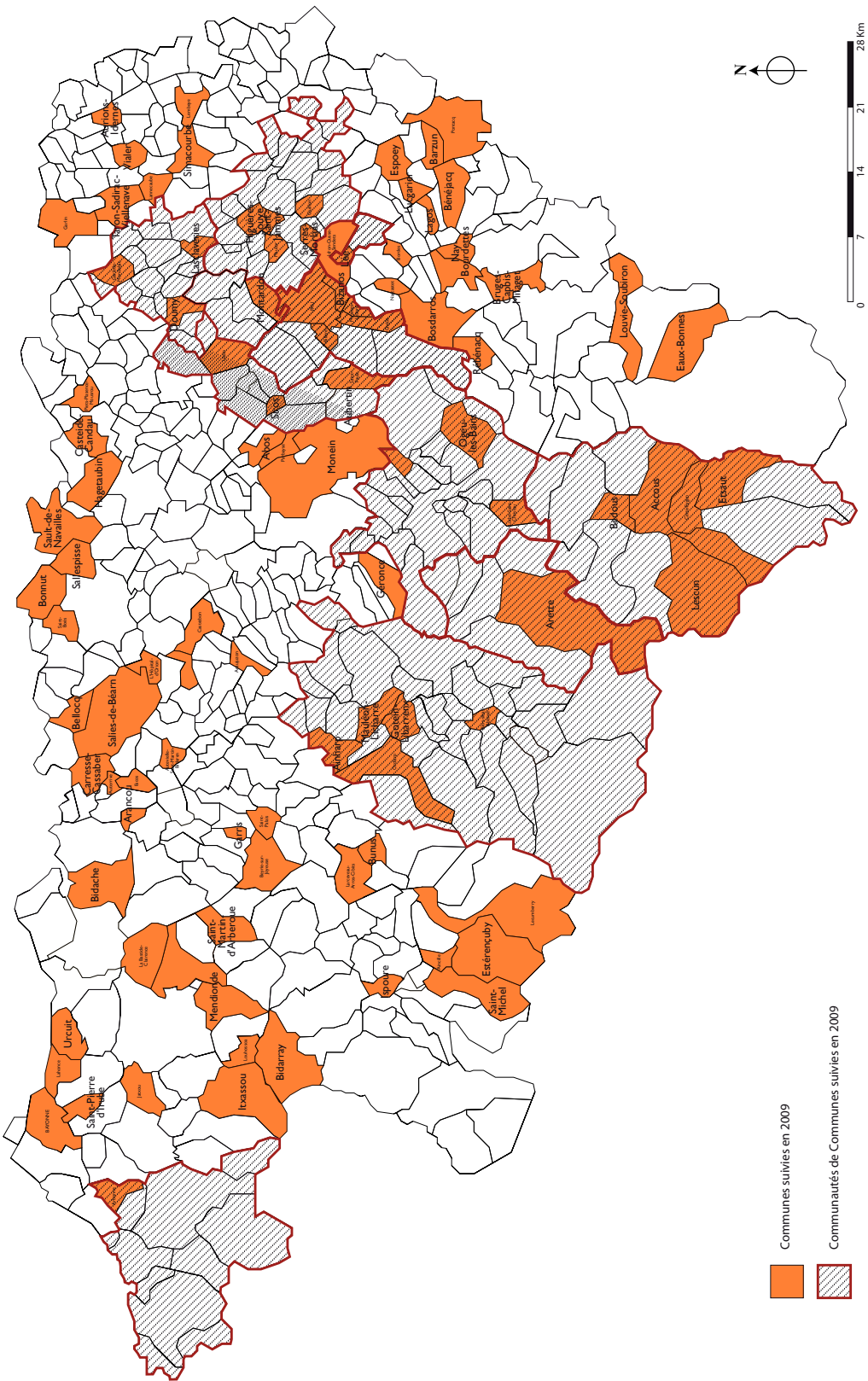
St MARTIN D'ARBEROUE
St MARTIN D'ARBEROUE
ST PIERRE D'IRUBE

Syndicat mixte Baxe Nafarroa
Cté. de Comnes Garazi Baigorri

Syndicat Mixte de Lacq
TARON-SADIRAC-VIELLENAVE
URCUI
UZEIN
VIALER

Etude paysagère en vue de l'aménagement des alentours de l'école
Demande avis : mur de soutènement et parking
Aménagement de la place de la mairie
Elaboration du PLU
Couverture salle polyvalente et aménagement paysager centre bourg
Embellissement et mise en valeur de la cité
Comité de pilotage : suivi d'étude - révision du PLU
Aménagement du bourg de Lekorne
Aménagement de la place rue Barada
Signalétique du village médical
Zone d'activités de Loupien : fonctionnement du parking
Projet d'étude innovante centre bourg - AMO
Aménagement de deux places et des espaces verts RD 37
Préparation visite 7ème Assises des Bastides
Aménagement espace public (parking emplacement salle des fêtes)
Présentation du diagnostic
Traversée de bourg - création d'une boucle
Aménagement place de l'église et du cimetière
Aménagement du centre bourg
Aménagement place publique en aire de jeux
Cité Paul Doumer
Aménagement de bourg
Aménagement du quartier des Près Moureu - AEU
Construction de pavillons locatifs
Aménagement du bourg (suite)
Assistance sur un lotissement en cours
Espaces publics
Extension urbaine
Travaux aménagement et paysage av. de Navarre
Sensibilisation sur le thème : comment retrouver notre 3ème fleur ?
Création d'un pôle social multi-services
Espaces publics
Conseil pour le fleurissement du village
Reprise du projet d'aménagement des espaces
Choix de coloris et revêtements muraux
PADD - réaménagement du bourg et densification - Agenda 21
Aménagement de l'espace public
Réhabilitation de l'ancienne mairie et extension du local communal
Réaménagement du centre bourg et sécurisation
Œuvre d'art urbaine
Restitution de l'évaluation environnementale du diagnostic du PLU
Mise en place de commissions de travail
Mise en valeur patrimoniale du site minier et métallurgique de Banca
Application du droit des sols
Embellissement du bourg
Réaménagement du centre bourg
Modification PLU
Aménagement d'un terrain et alentours des bâtiments communaux

LOCALISATION DES COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE CAUE 64



Au sein de l'agglomération paloise, le village de Lée s'est développé le long de la rivière « Ousse ». Le cœur du village s'organise autour des équipements publics : la mairie, l'école communale, la salle des sports, la maison pour tous et l'église entourée du cimetière. Cet ensemble occupe l'espace entre la rivière et le chemin départemental 213 dénommé dans la traversée du village « avenue des Moulins ». Les terrains communaux sont cadastrés à la section BK au n°39 pour l'église, aux n°42, 43, 85 pour un ancien « saligat », au n° 49 pour le canal des moulins aujourd'hui comblé, au n° 44 pour l'ancienne propriété Loustau acquise par la commune et au n° 132 pour les courts de tennis et la salle des sports.



Lée - Cadastre actuel

Les besoins exprimés

Le conseil municipal souhaite mettre en œuvre le programme suivant :

- rénover les vestiaires de la salle des sports aujourd'hui vétustes,
- construire des tribunes (200 places assises) en extension de la salle des sports,
- aménager des locaux associatifs pour une demi-douzaine d'associations,
- doubler la surface de la grande salle de la maison pour tous,
- réaliser un court de tennis couvert.

Une maîtrise d'œuvre est engagée pour la construction des tribunes.



Lée - Cadastre Napoléonien

Questionnement de la commune

Comment structurer les équipements programmés sur l'assiette foncière disponible ?

Faut-il rénover ou reconstruire la maison pour tous ?

Comment requalifier les espaces publics aux abords de ces bâtiments ?

Accompagnement du CAUE des Pyrénées-Atlantiques

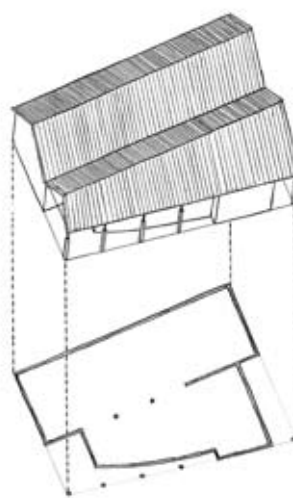
Sollicité par l'équipe municipale pour l'aider dans ses choix, le CAUE a proposé, à partir d'un diaporama, d'animer un débat afin de faire émerger la, ou les, solutions les plus cohérentes.

Pour la maison pour tous

Compte-tenu de la vétusté du bâti existant (préfabriqués de récupération en fin de vie), une reconstruction est proposée plutôt qu'une extension. Une implantation à l'est de la salle des sports est possible. La construction de l'équipement peut être envisagée en deux campagnes de travaux pour s'adapter aux moyens financiers mobilisables.



Lée - Maison pour tous - Implantation



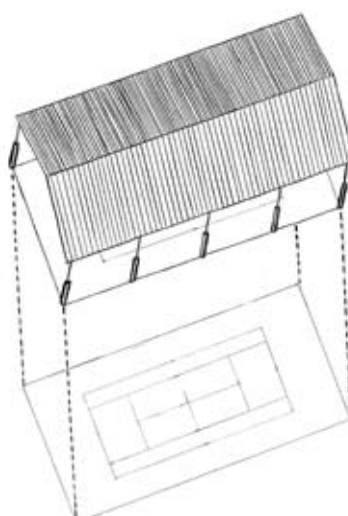
Axono - Maison pour tous

Pour le tennis couvert

Une implantation en prolongement des courts existants assure une continuité de cette activité sportive. Toutefois, il est proposé de garder une certaine polyvalence des lieux, pour l'organisation du bal de la fête locale par exemple. Pour cette raison, un bâtiment de style halle, avec installation de filets, à la fois brise vent et pour retenir les balles égarées, paraît davantage approprié qu'un bâtiment fermé.



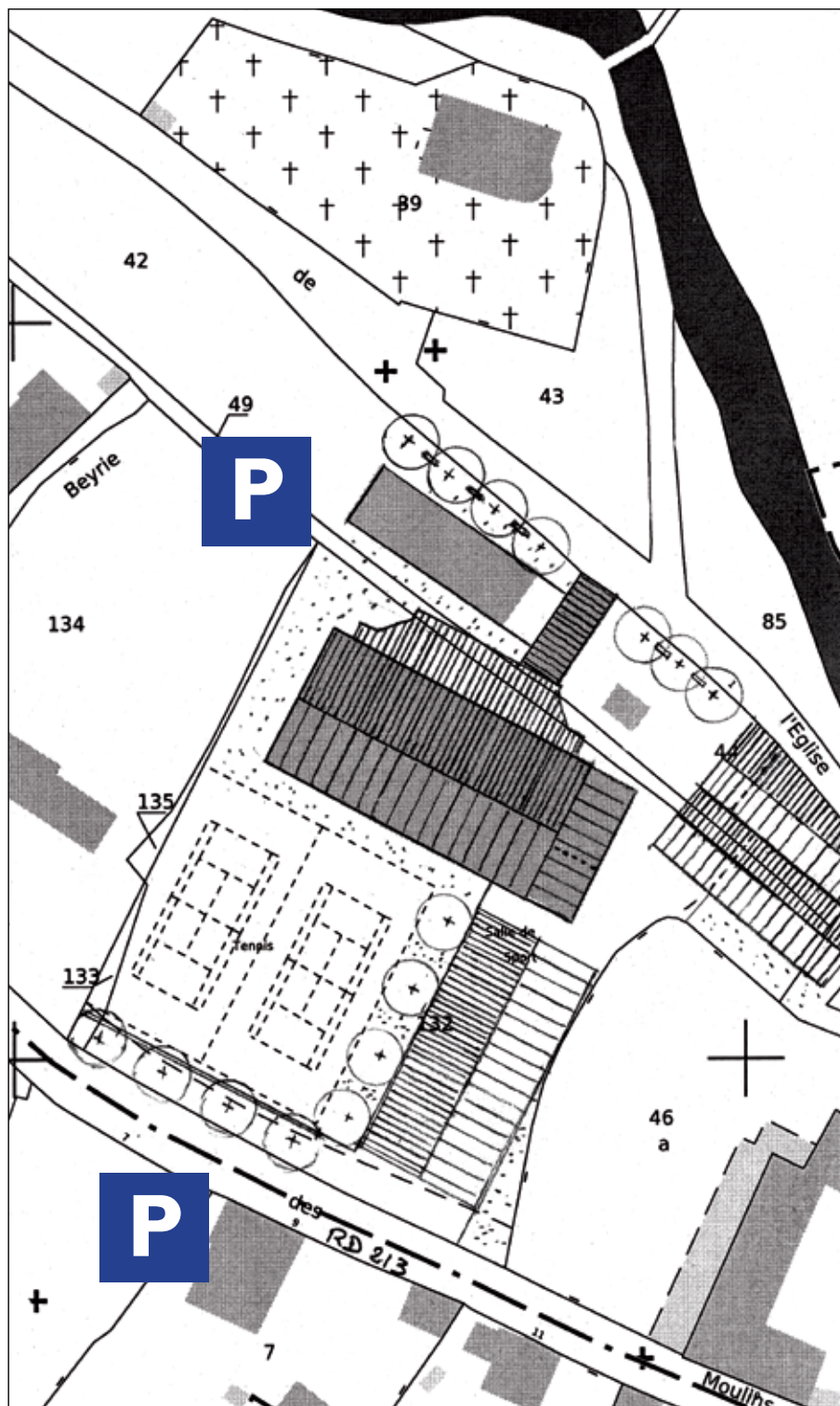
Lée - Tennis - Implantation



Axono - Tennis

Plan d'ensemble

Il est proposé de mieux articuler cet espace voué aux loisirs avec, d'une part, l'avenue des Moulins en supprimant le mur de clôture au niveau de la future « halle », et d'autre part, avec l'espace piétonnier situé le long de l'Ousse en créant une placette. Celle-ci rassemblerait les accès aujourd'hui éparés des différents bâtiments. L'emprise des préfabriqués pourrait être mise à profit pour aménager un mini fronton de plein air. Le pré commun planté de platanes devant le cimetière pourrait jouer les utilités en servant d'aire de stationnement les jours de manifestation.



Lée - Plan de masse

BIDARRAY

Etude du document d'urbanisme et mise en place du Plan Local d'Urbanisme

Contexte

La commune de Bidarray, 652 habitants au recensement complémentaire de 2006, est située à 35 kilomètres de Bayonne dans le canton de Saint-Etienne-de-Baigorry où elle s'étend sur 3820 hectares. Entre les massifs montagneux de l'Artzamendi, de l'Iparla et la vallée de la Nive et ses terres agricoles, les paysages de la commune sont multiples et essentiellement façonnés par l'activité humaine. La question des usages et des espaces est une problématique d'actualité puisque la commune de Bidarray est inscrite dans une réflexion intercommunale et transfrontalière qui porte sur le multi usages de la montagne, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Cette commune rurale subit, depuis quelques années, une pression foncière importante qu'elle a su accompagner par une carte communale approuvée en juillet 2002. Néanmoins, il devient nécessaire et urgent de redéfinir aujourd'hui un projet communal permettant de faire face à de multiples questions liées à la protection des paysages, au maintien des activités agricoles et au développement urbain souhaité. Dans un souci d'aménagement et de développement durable, le Conseil Municipal a décidé de prescrire l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme.



Bidarray - Vue du pont d'Enfer



Bidarray - Vue depuis le centre bourg

Objectifs fixés par la commune

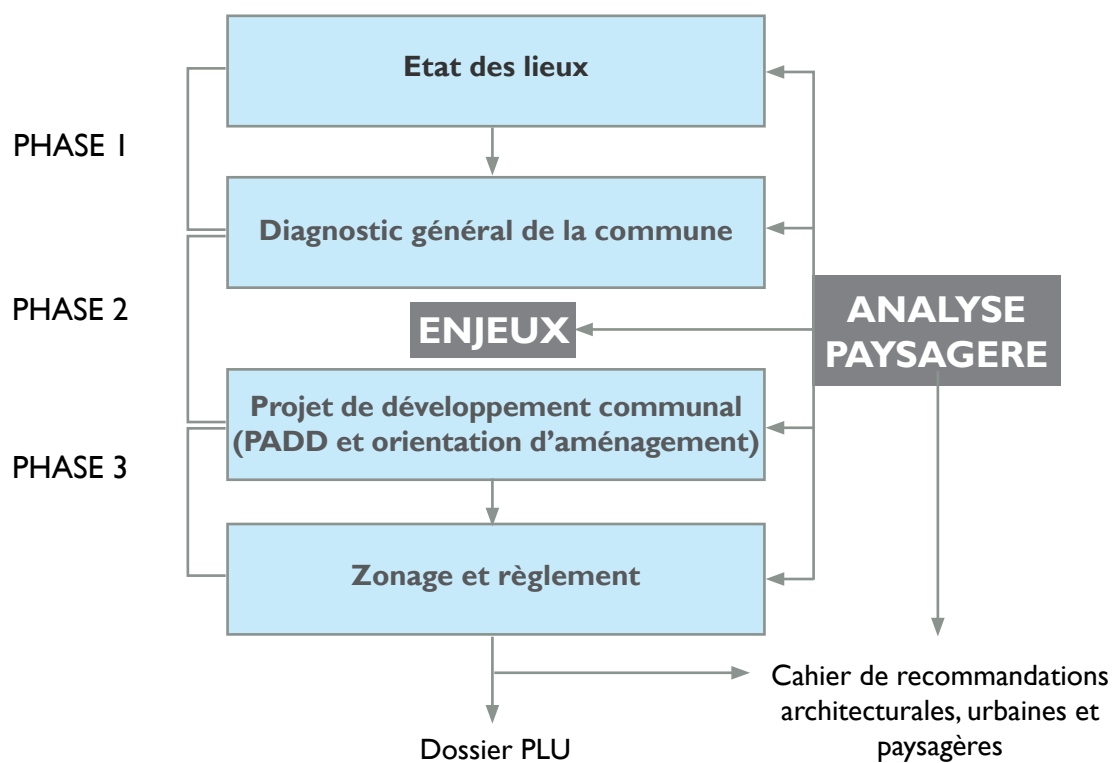
Ce PLU sera donc élaboré sous l'angle primordial et affiché du développement durable, avec le souci constant de la recherche d'un équilibre entre les trois approches, sociale, économique et environnementale. Il intégrera très fortement dans un projet de territoire global les questions :

- d'économie d'espace,
- de protection des paysages,
- de la préservation des espaces nécessaires à l'agriculture,
- du multi usages de la montagne,
- de sauvegarde des milieux et des espèces,
- de préservation de la ressource en eau,
- de densité d'habitat,
- de mixité sociale,
- des déplacements,
- de la gestion des déchets,
- et dans une certaine mesure, du choix des énergies...

Méthode mise en place

- Phase préparatoire : le CAUE 64 a proposé une analyse comparative des outils de planification urbaine afin d'éclairer la maîtrise d'ouvrage dans son choix
- Phase de consultation : accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans la mise en place de la consultation d'un bureau d'études. L'enjeu sur le maintien de la qualité des paysages a été au cœur des réflexions. Celle-ci a été traduite dans le cahier des charges

Schéma d'organisation des études



Bidarray - Eglise paroissiale de l' Assomption

BIZANOS

Projet de schéma directeur des circulations intermodales et d'organisation du domaine public

Contexte

Les élus de la commune de Bizanos ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un schéma directeur des circulations et d'organisation du domaine public fixant les grandes orientations en matière de circulation pour les années à venir en lien avec la révision du Plan Local d'Urbanisme. Au regard des fortes évolutions intervenues ces dernières années (mise en place du Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération, projet Portes des Gaves...), la commune a souhaité organiser une première réflexion pour l'aider dans son action. L'étude préliminaire a permis d'amorcer une démarche de travail ouverte, englobant élus, monde associatif et représentants des forces vives locales dans le cadre de groupes de travail thématiques.

Difficultés analysées

La situation communale se traduit notamment par :

- une augmentation continue de la circulation automobile. Cette augmentation entraîne en certains points de la commune, des embouteillages importants aux heures de pointe. Il s'agit notamment de la saturation de l'axe principal et des accès aux quartiers. Cette question renvoie à la conciliation entre les circulations de transit et les circulations internes nécessaires à la bonne vie de l'espace commercial central ;
- une insécurité routière sur l'axe central qui préoccupe les bizanosiens. On parlera dans ce cas-là, d'un sentiment général d'insécurité, qui, ces dernières années, s'est diffusé sur les voies adjacentes choisies comme itinéraire de substitution ;



Bizanos - Place Gambetta

- une utilisation des transports en commun et des modes doux insuffisante. Les déplacements à vélo et à pied restent trop marginaux même s'ils sont en nette augmentation. Les réseaux dédiés ne permettent pas d'échapper aux coupures urbaines générées par les voies de circulation ou les infrastructures ferroviaires (feux tricolores, rond point, passage à niveau...). Enfin l'inter modalité bus-vélo est aujourd'hui quasi absente du paysage bizonosien.

Objectifs fixés par la commune

- Maintenir l'attractivité commerciale du centre-ville
- Réfléchir aux moyens de délier les conflits d'usages entre trafic de transit et trafic interne
- Réfléchir au développement des liaisons douces et à l'intermodalité
- Améliorer le cadre de vie
- Concilier les réflexions de déplacements et d'aménagement, afin de contribuer à une meilleure structuration et lisibilité de la ville.

Méthode mise en place

Dans cette première phase d'analyse, le CAUE 64 a accompagné la commune en apportant des éléments de diagnostic et des points techniques pour aider à la définition d'une stratégie et d'un programme d'actions. Ces éléments montrant des hypothèses ont permis de tester les groupes de travail et d'évaluer les enjeux. Cette première étude se veut être un socle afin d'initier une réflexion plus complète concernant les circulations et les déplacements.

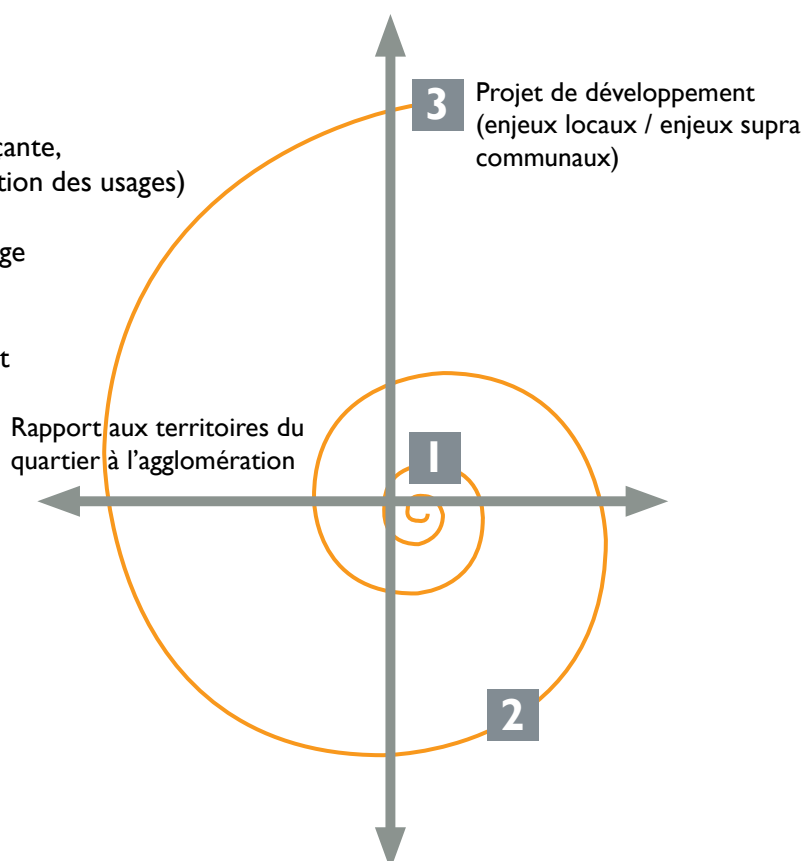
Ainsi, deux groupes de travail ont travaillé conjointement :

- un groupe ouvert permettant une implication des élus, des techniciens et des personnes de la société civile (association Pau à vélo, commerçants de la rue G. Clémenceau...) animé par le CAUE 64 ;
- la Commission « Voirie et Circulations Douces », qui réagissait sur le contenu des ateliers et proposait des éléments de réponses.

Cette méthode de travail s'est déroulée sur 6 ateliers dont 3 animés par le CAUE 64 (mi avril – mi août 2009) dont le contenu est défini comme suit :

I. La question de la centralité

- Rue Clémenceau = rue commerçante, lieu de vie et de transit (confrontation des usages)
- place Gambetta, rotule urbaine
- Place de la mairie, sa valeur d'usage et de représentation
- Analyse de l'espace public / offre et demande en stationnement



2. Le « centre » et les liaisons inter-quartiers

- Les nouvelles voiries de distribution
- Sens de circulation de la voirie de substitution
- La place des piétons et vélos sur ces voies
- Les barreaux manquants

3. Les continuités intercommunales

- Liaisons douces entre espaces d'intérêt intercommunautaire : (bois de Franqueville, stade Eaux Vives, stade du Hameau, centre ville palois)
- Maîtrise des nuisances générées par le transit (bruit, sécurité,...)
- La ligne de chemin de fer : contrainte ou atout

Suites à donner en 2010

- Bilan avec la commission « Voirie et Circulations Douces » de cette première phase
- Accompagnement sur des études et ou actions spécifiques après validation de la maîtrise d'ouvrage



Bizanos - Place de la Victoire

PONTACQ

Approche Environnementale de l'Urbanisme Aménagement du quartier des Prés Moureu

Commune d'environ 2800 habitants, la commune de Pontacq est située à la limite Est du département, sur la route de Lourdes. Commune dynamique, elle doit aujourd'hui adapter ses équipements à l'augmentation du nombre de ses habitants. Pour cela, elle souhaite examiner les possibilités d'évolution du quartier des Prés Moureu - d'environ vingt hectares - sur lequel sont concentrés la plupart des équipements sportifs, associatifs et scolaires de la commune. Toutefois le quartier, ceinturé par un cours d'eau, présente deux inconvénients majeurs : il est enclavé et inondable (zone d'isolement en cas d'inondation).



Pontacq - Pré Moureu



Pontacq - Pré Moureu

Les débats initiés entre la commune, le Conseil Général et le CAUE ont permis de dégager des objectifs d'aménagement à partir d'un préalable essentiel, la mise en sécurité du secteur en cas d'inondation. Dans ce but, la démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU®) est apparue comme l'outil privilégié pour permettre de répondre à ce préalable tout en optimisant les ressources de ce quartier, principalement sur quatre axes :

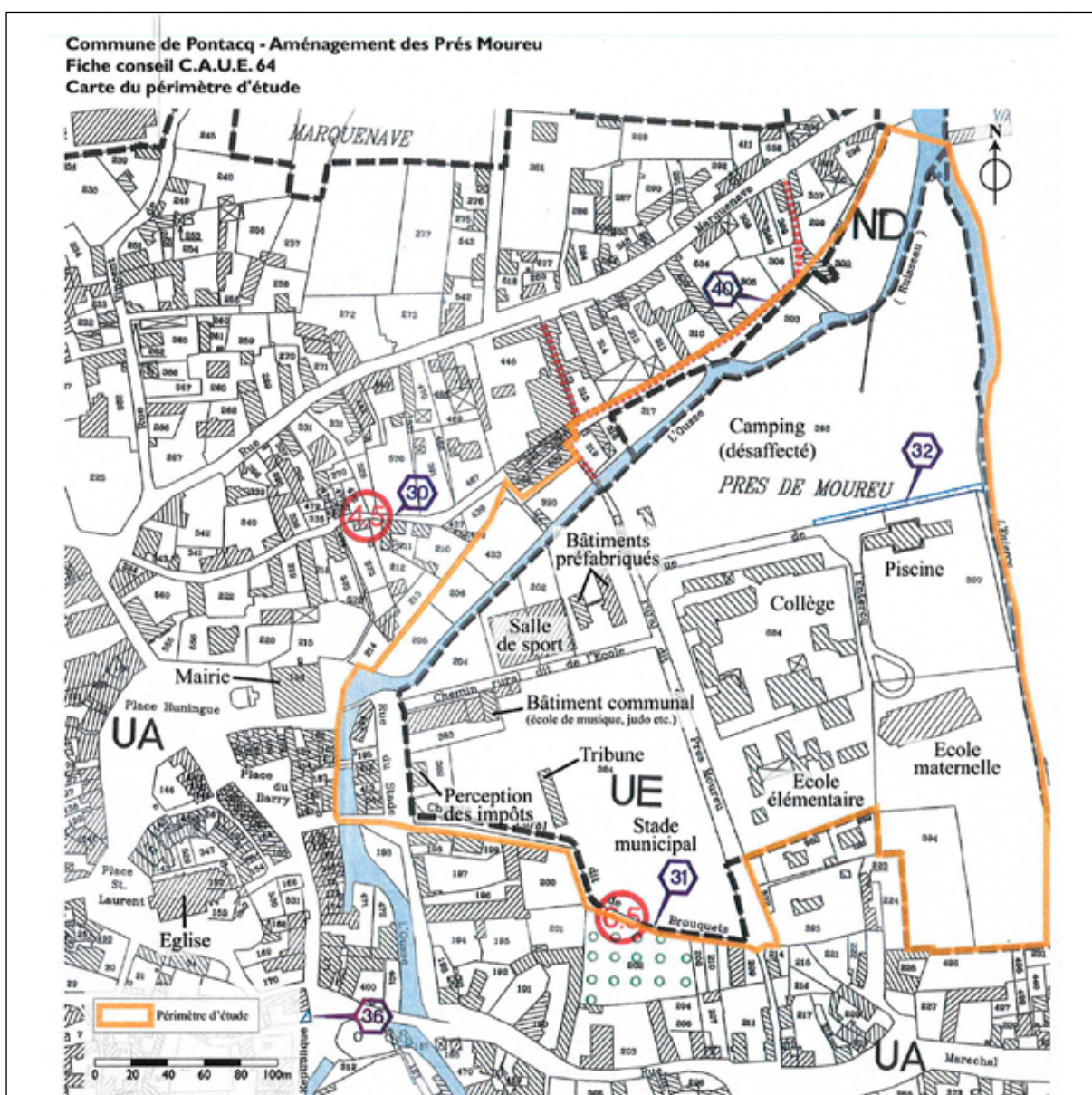
- la gestion des eaux en cas d'inondation / l'assainissement et les eaux pluviales,
- la desserte et l'accessibilité,
- l'ambiance climatique et le paysage,
- les choix énergétiques des bâtiments.

Le CAUE a aidé la commune à définir le cadre de l'AEU® sur l'ensemble du quartier, en précisant et en hiérarchisant les objectifs d'aménagement : améliorer la capacité des équipements, les compléter et les redistribuer, tout en améliorant le cadre de vie et en reliant le quartier au reste du bourg. Il a rédigé le cahier des charges et le règlement permettant de lancer la consultation pour le choix d'un bureau d'étude AEU®, à l'issue de laquelle une équipe a été retenue. Celle-ci réunit des compétences en urbanisme, paysage, environnement, études hydrauliques et architecture.

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU®), lancée en ce début d'année 2010, permettra d'affiner le programme de l'aménagement du quartier en fonction des thèmes définis ci-dessus. Elle s'articulera autour d'un diagnostic environnemental et d'un plan de composition qui répondra aux objectifs élaborés conjointement en séminaire. Elle comprendra également un volet d'assistance à la constitution du dossier du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en révision, pour la partie concernant le quartier. Elle propose, en tranche conditionnelle, une animation et un suivi du projet jusqu'à sa réalisation.

L'AEU® est encore peu répandue en Aquitaine. Subventionnée par l'ADEME jusqu'à 70% en 2010 (plafonnée à 100 000 €), elle constitue une démarche volontaire dans le cadre de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Elle permet d'accompagner de façon globale et transversale un projet d'aménagement à l'échelle d'un quartier, d'une Zone d'Aménagement Concertée, d'un lotissement, d'une zone d'activité... Elle s'appuie sur les paramètres environnementaux pour construire un projet partagé, grâce à sa démarche d'animation spécifique où la population est associée. Le projet devient solidaire en permettant la réduction des inégalités d'accès (habitat et services, déplacements, énergie...).

En Aquitaine, les CAUE sont les référents AEU® de l'ADEME.



Carte du périmètre d'étude du Prés Moureu

ISPOURE

Lotissement Jauberria

Commune rurale de 620 habitants, Ispoure est située au cœur du Pays basque, en pays de Cize aux portes de Saint-Jean-Pied-de-Port (1726 hab) qu'elle jouxte dans sa partie sud. Elle fait partie intégrante de son agglomération et bénéficie de l'attractivité de ce bourg, centre important dans la vie du Pays basque intérieur.

Son bourg situé au pied de l'Arradoy (alt. 660 m) et implanté légèrement en hauteur, domine largement le bassin et la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il est positionné en retrait de l'axe D 918 - D 933 qui concentre l'essentiel du trafic de transit irrigant Saint-Jean-Pied-de-Port. Cela lui confère un caractère calme et tranquille, propice à la résidence, tout en étant à proximité immédiate des services.

Un contexte favorable à l'habitat

Cette proximité lui a traditionnellement donné un rôle résidentiel avec l'hébergement du personnel de service des grandes maisons ou entreprises commerciales et artisanales de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port. Malgré cette proximité, Ispoure a su conserver son propre dynamisme et demeure un lieu de vie actif autour de ses propres équipements (fronton place libre, salle polyculturelle, école primaire en regroupement pédagogique, bar-restaurant, maison de retraite et clinique ambulatoire). Son bourg, d'une architecture traditionnelle très typée a fait l'objet, il y a une dizaine d'années d'un programme d'aménagement et de mise en valeur des espaces publics ce qui lui confère une personnalité forte, confortée par sa position dominante dans le paysage ouvert sur les montagnes de Cize (Col d'Ibaneta, Roncevaux).

La fonction commerciale de l'agglomération de Garazi s'est développée en partie basse, au pied du bourg essentiellement le long de la RD 933 en direction de Saint-Jean-le-Vieux, rendant le bourg d'Ispoure et ses abords immédiats particulièrement attractifs pour le développement de l'habitat. Plusieurs lotissements privés ont répondu jusqu'à un passé récent à la demande d'habitat, cependant avec la raréfaction du foncier, les terrains atteignent des prix conséquents s'adressant le plus souvent à une clientèle plutôt aisée.



Ispoure

Un lotissement communal

Courant 2009, la commune d'Ispoure avait la possibilité d'acquérir un terrain d'environ 2 ha en prolongement du bourg pour y réaliser une opération d'habitat en accession à la propriété, associée à quelques logements sociaux locatifs collectifs.

Les objectifs sont :

- offrir la possibilité à la population locale et notamment aux jeunes, d'accéder à la propriété dans de bonnes conditions (gamme de prix les plus bas du marché) et sur leur territoire d'origine ;
- inscrire cette opération dans le prolongement du bourg en lui conférant un caractère rural et paysager en relation avec le contexte bâti et naturel ;
- réaliser une opération compatible avec les principes de développement durable ;
- limiter la consommation d'espace ;
- éviter le mitage de l'espace agricole ;
- gérer les nuisances et exploiter les ressources naturelles ;
- susciter la mixité urbaine en intégrant des principes de diversité parcellaire, de mixité générationnelle ou sociale, de diversité des fonctions.

La démarche

Avant même d'acquérir le terrain et d'éventuellement confier l'opération à d'autres opérateurs, la commune a souhaité étudier la faisabilité de la réalisation d'un lotissement communal tant d'un point de vue qualitatif (intégration dans le paysage du bourg, démarche développement durable) que technique (contraintes liées au site et aux réseaux) et financier (équilibre de l'opération).

Ce n'est qu'en fonction des résultats de cette étude préalable qu'elle a pris la décision d'assurer le portage de cette opération avec l'aide de l'EPFL d'un point de vue foncier et qu'elle a arrêté un programme précis : quinze lots dont un réservé pour six logements sociaux locatifs et une réserve foncière pour extension ultérieure. Une attention toute particulière a été portée sur le prix de revient au m² qui doit être le plus compétitif possible pour rester abordable aux habitants du secteur et surtout permettre à de jeunes couples d'accéder à la propriété et de rester vivre sur le territoire. Cela a été possible grâce à l'économie du projet lui-même et à l'aide substantielle du Conseil général au niveau de l'étude et de la réalisation.

Pour réaliser l'étude de faisabilité, un groupe d'élus s'est mobilisé autour du maire pour réfléchir aux besoins et exigences de qualité à satisfaire compte tenu du contexte à la fois physique, économique et social. Avec le concours du CAUE un cahier des charges a été arrêté et une consultation a pu être lancée auprès de professionnels. C'est une équipe d'architectes paysagistes associés à un cabinet de géomètre qui a été choisie pour mener l'étude en synergie avec le groupe de pilotage composé d'élus et du CAUE auquel sont associés différents techniciens spécialisés en fonction des sujets traités.

En parallèle une information a été lancée auprès des acquéreurs potentiels pour les recenser, mieux les identifier et pouvoir les associer à la réalisation de l'opération le plus tôt possible.

Aujourd'hui le projet est entré dans sa phase de mise en forme, un plan de composition a été arrêté, cahier des charges et règlement du lotissement sont en cours d'élaboration, ils vont être confrontés aux futurs acquéreurs pour enregistrer leurs réactions et leurs suggestions. Le CAUE continue d'accompagner la commune dans cette phase de l'opération.

Un projet qualitatif

Le plan de composition remet en cause l'image classique du lotissement (la maison au milieu de sa parcelle de 1000m²) et permet de recréer la même configuration que dans le bourg :

- les maisons devront pour la plupart être implantées en limite de voies, parfois en limites de propriété,
- leur implantation a été calculée de manière à ce qu'il n'y ait aucun masque ou ombre portée d'un bâtiment sur l'autre et que le recours à l'énergie solaire soit facile,
- les limites de propriétés sur voiries sont traitées de manière homogène (murets et haies basses) et réalisées par la commune,
- les accès sur voirie prédéterminés,
- les circulations piétonnes en site propre,
- l'espace public est situé au cœur du quartier en lien avec le collectif et les cheminements piétons et le pré-verdissement du site (limites de la parcelle aménagée, axes structurants, limites de propriété ...)
- les voiries sont de gabarits irréguliers de type mixte sans trottoirs,
- les parcelles sont de tailles variées entre 600 et 850 m²,
- le sens des faîtages a été réfléchi de manière à assurer une meilleure intégration à l'échelle du grand paysage.

3-

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

LE CAUE 64 ET LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le Conseil d'Administration du CAUE 64 a fait du conseil aux particuliers une de ses missions prioritaires.

Depuis fin 2008, une série de décisions a été prise pour optimiser cette mission effectuée dans un esprit de service public :

- la mise en place d'une plateforme unique chargée du conseil aux particuliers avec un interlocuteur référent pour les prises de rendez-vous, la veille documentaire, le suivi global de l'activité, etc. ;
- la diffusion régulière sur l'ensemble du département des informations relatives aux permanences : plannings trimestriels, affiches et dépliants d'information, etc. ;
- l'augmentation de la durée des entretiens à $\frac{3}{4}$ d'heure afin que l'architecte conseiller puisse consacrer plus de temps au public et approfondir les échanges ;
- l'accompagnement des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer par des formations et l'étude conjointe de certains dossiers de permis de construire etc.

L'effort de réorganisation va se poursuivre en 2010, avec :

- un recentrage de toute l'activité sur les permanences, permettant leur doublement, dans le but d'améliorer les délais d'attente et la gestion des plannings. Le rythme passera en moyenne à 4 permanences par semaine, contre 2 en 2009 ;
- un redéploiement des permanences sur les 5 lieux du département les plus pertinents ;
- la diffusion à toutes les collectivités territoriales et les partenaires de plannings semestriels des permanences pour une meilleure visibilité à long terme ;
- la mise en place de nouveaux outils de travail permettant un meilleur suivi de l'activité : fiche téléphonique et fiche conseil, etc.

LES PERMANENCES EN 2009

I - Données générales

Ce conseil est dispensé par les architectes conseillers lors de permanences régulières dans plusieurs villes du département. Les consultations sont individualisées et gratuites pour le porteur de projet.

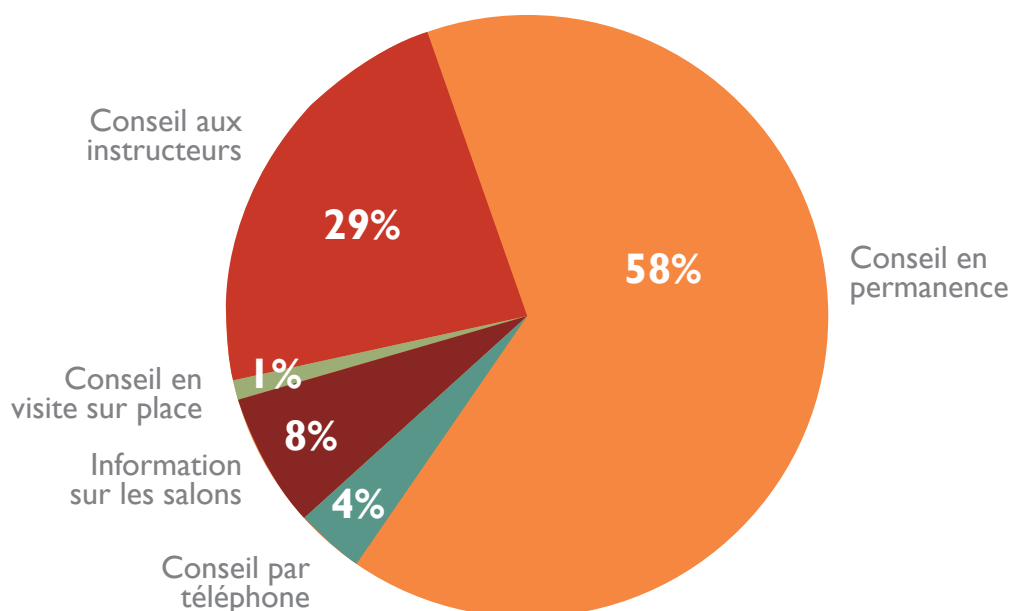
Le conseil aux particuliers en chiffre pour l'année 2009

Type d'intervention	Nombre	Pourcentage
Conseil en permanence	547	58%
Conseil par téléphone	42	4%
Information sur salon (Pau)	71	8%
Conseil en visite sur place	9	1%
Conseil en DDTM	275	29%

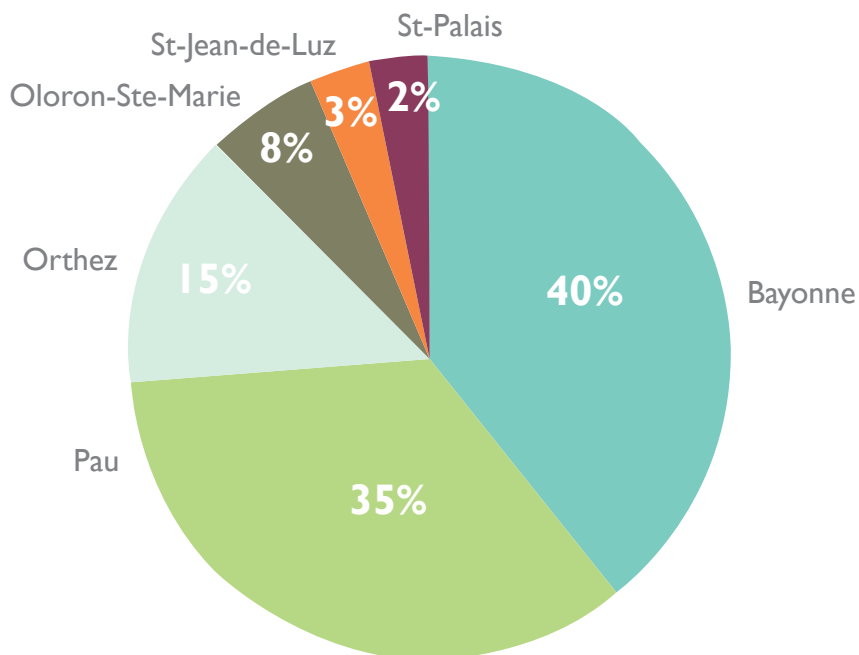
Soit un total de **944 interventions** en 2009.

Un peu plus de la moitié des interventions (547, soit 58 %) ont eu lieu en permanence, sur rendez vous. Pour rappel, en 2008, le nombre de conseils donné en permanence était de 531, pour un total d'interventions de 893.

Conseil aux particuliers - activité générale



Répartition selon les lieux de permanence



Le nombre de dossiers proposés par les instructeurs de la DDTM aux architectes conseillers du CAUE s'élève en 2009 à 275, se répartissant ainsi :

Pau : 5 dossiers

Oloron : 60 dossiers

Orthez : 170 dossiers

St-Palais : 39 dossiers

Bayonne : 1 dossier

Le conseil auprès des services instructeurs de la DDTM, qui concerne très majoritairement les instructions de permis de construire, a donc fortement augmenté en 2009 (multiplié par 2,5).

Il a donc été complété d'une formation dispensée par les architectes conseillers du CAUE auprès des instructeurs. Les pôles de Pau, Orthez et Oloron-Sainte-Marie ont pu en bénéficier, celui de Bayonne devrait la recevoir courant 2010.

2 - Analyse des demandes

Demandeurs

Particuliers	97%
Professionnels	3%

Il s'agit essentiellement de maîtres d'ouvrage privés. Les demandes issues des maîtres d'œuvre ou des constructeurs sont peu nombreuses.

Objet des travaux

Habitat individuel	95%
Habitat collectif	4%
Autres	1%

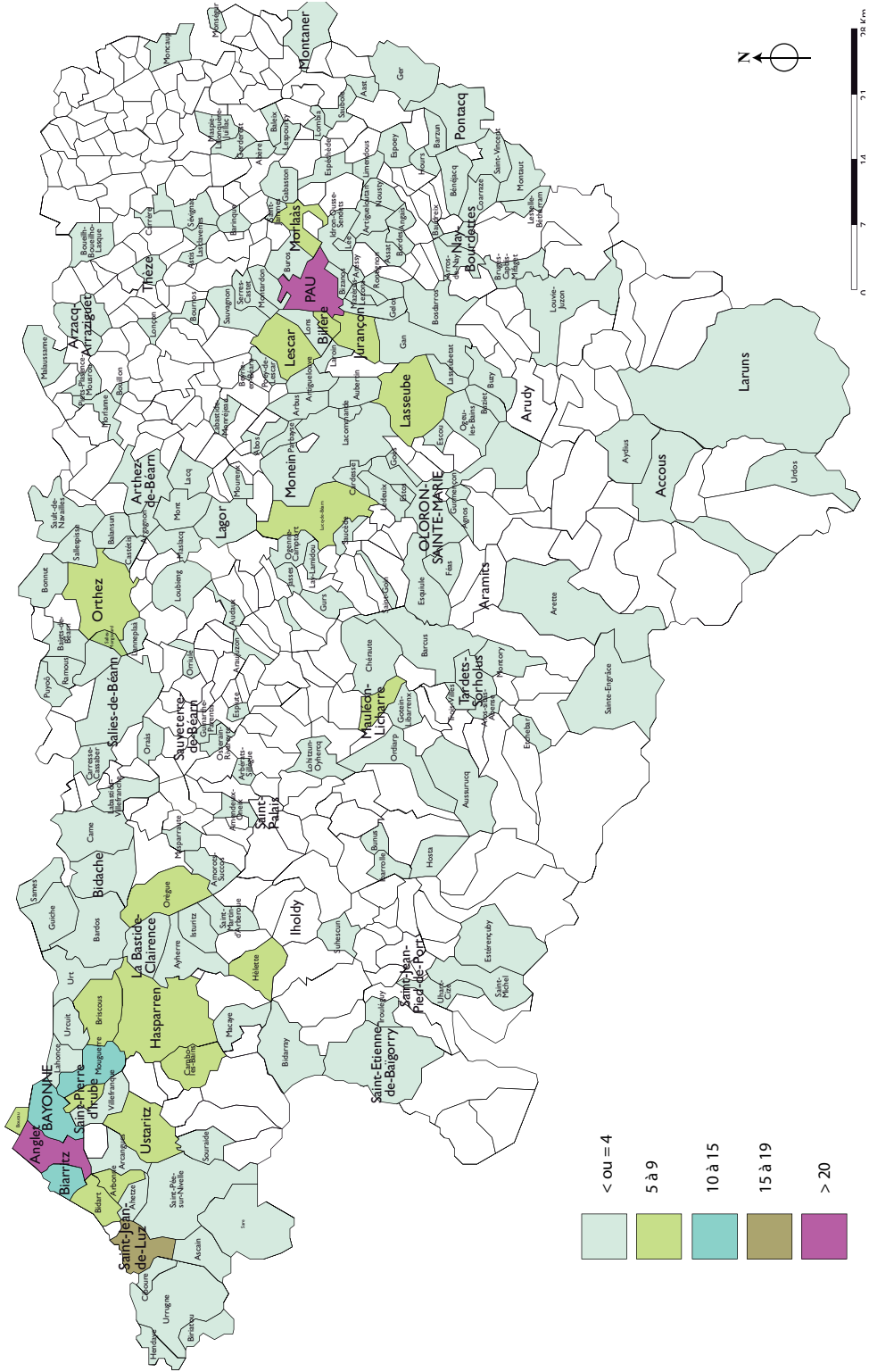
En habitat individuel, la majorité des demandes porte sur la création ou l'extension d'un logement, le reste comprenant les constructions annexes (garages, ateliers, abris divers...).

En ce qui concerne l'habitat collectif, une part des demandes concerne des projets professionnels : création ou rénovation de gîtes, chambres d'hôtes, campings, hôtels... La catégorie « Autres » est largement alimentée par les agriculteurs (hangars, silos, énergies renouvelables...).

LES COMMUNES CONCERNÉES PAR LES PROJETS DES PARTICULIERS LORS DES PERMANENCES

Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet
PAU	32	CHÉRAUTE	2	BUZIET	1
ANGLET	27	CIBOURE	2	BUZY	1
SAINT JEAN DE LUZ	19	ESPÉCHÈDE	2	CAME	1
BIARRITZ	15	ESPOEY	2	CARRÈRE	1
BAYONNE	13	ESQUIULE	2	CARRESSE CASSABER	1
MOUGUERRE	10	GELOS	2	CASTÉTIS	1
ARBONNE	9	GER	2	COARRAZE	1
BIDART	9	GOTEIN LIBARRENX	2	ESCOU	1
BILLÈRE	9	GUICHE	2	ESPIUTE	1
HÉLETTE	8	HOSTA	2	ESTÉRENÇUBY	1
JURANÇON	8	HOURS	2	ESTOS	1
HASPARREN	7	IROULÉGUY	2	ETCHEBAR	1
LASSEUBE	7	LABASTIDE VILLEFRANCHE	2	FÉAS	1
ORTHEZ	7	LAGOR	2	GABASTON	1
USTARITZ	7	LARAIN	2	GAN	1
BRISCOUS	6	LARUNS	2	GOËS	1
CAMBO LES BAINS	6	LEDEUX	2	GUINARTHE PARENTIES	1
LESCAR	6	LOHITZUN OYHERCQ	2	GURMENÇON	1
MAULÉON LICHARRE	6	MACAYE	2	GURS	1
SALLES MONGISCARD	6	MALAUSSANNE	2	IBAROLLE	1
BOUCAU	5	MASPARRAUTE	2	ISTURITS	1
LUCQ DE BÉARN	5	MONTANER	2	JASSES	1
MORLAËS	5	MONTARDON	2	LA BASTIDE CLAIRENCE	1
ORÈGUE	5	MORLANNE	2	LABASTIDE MONRÉJEAU	1
SAINT PIERRE D IRUBE	5	MOURENX	2	LACOMMANDE	1
ASCAIN	4	NAY	2	LACQ	1
BORDES	4	OGENNE CAMPTORT	2	LAHONCE	1
HENDAYE	4	ORRIULE	2	LANNEPLAË	1
IDRON	4	OSSERAIN RIVAREYTE	2	LASCLAVERIES	1
LONS	4	RONTIGNON	2	LASSEUBETAT	1
OLORON SAINTE MARIE	4	SAINTE ENGRACE	2	LAY LAMIDOU	1
OUSSE	4	SERRES CASTET	2	LEE	1
SALIES DE BÉARN	4	SÉVIGNACQ	2	LESPOURCY	1
SAMES	4	SUHESCUN	2	LESTELLE BÉTHARRAM	1
SAUVAGNON	4	TROIS VILLES	2	LIMENDOUS	1
VILLEFRANQUE	4	URDOS	2	LOMBIA	1
ACCOUS	3	AAST	1	LONÇON	1
ARCANGUES	3	ABÈRE	1	LOUBIENG	1
ARTIGUELOUVE	3	ABOS	1	LOUVIE JUZON	1
ATHOS ASPIS	3	AGNOS	1	MAZÈRES LEZONS	1
AYHERRE	3	ALOS SIBAS ABENSE	1	MONCAUP	1
BALANSUN	3	AMENDEUX ONEIX	1	MONSÉGUR	1
BIZANOS	3	AMOROTS SUCCOS	1	MONTAUT	1
BONNUT	3	ARAUJUZON	1	MONTORY	1
MASLACQ	3	ARBÉRATS SILLÈGUE	1	NOUSTY	1
MASPIE LALONQUÈRE JUILLACQ	3	ARESSY	1	OGEU LES BAINS	1
MONEIN	3	ARETTE	1	ORDIARP	1
MONT	3	ARROS DE NAY	1	PARBAYSE	1
PUYOO	3	ARTIGUELOUTAN	1	PIETS PLASENC MOUSTROU	1
RAMOUS	3	ARZACQ ARRAZIGUET	1	POEY DE LESCAR	1
SAINT PÉE SUR NIVELLE	3	ASTIS	1	PONTACQ	1
SOURAÏDE	3	AUBERTIN	1	SAINT ETIENNE DE BAÏGORRY	1
SUSMIOU	3	AYDIUS	1	SAINT GLADIE ARRIVE MUNEIN	1
UHART CIZE	3	BAIGTS DE BÉARN	1	SAINT GOIN	1
URCUIT	3	BARCUS	1	SAINT JAMMES	1
AHETZE	2	BARDOS	1	SAINT MARTIN D'ARBEROUE	1
ANGAÏS	2	BARINQUE	1	SAINT MICHEL	1
ARBUS	2	BARZUN	1	SAINT VINCENT	1
ARGAGNON	2	BAUDREIX	1	SALLESPISSSE	1
ARTHEZ DE BÉARN	2	BÉNEJACQ	1	SARE	1
ASSAT	2	BÉRENX	1	SAUBOLE	1
AUDAUX	2	BEYRIE EN BÉARN	1	SAUCÈDE	1
AUSSURUCQ	2	BIRIATOU	1	SAULT DE NAVAILLES	1
BALEIX	2	BOSDARROS	1	TARDETS SORHOLUS	1
BIDACHE	2	BOUILLON	1	THÈZE	1
BIDARRAY	2	BOURNOS	1	URRUGNE	1
BOUEILH BOUEILHO LASQUE	2	BRUGES CAPBIS MIFAGET	1	URT	1
BOURDETTES	2	BUNUS	1	VIGNES	1
CARDESSE	2	BUROS	1		

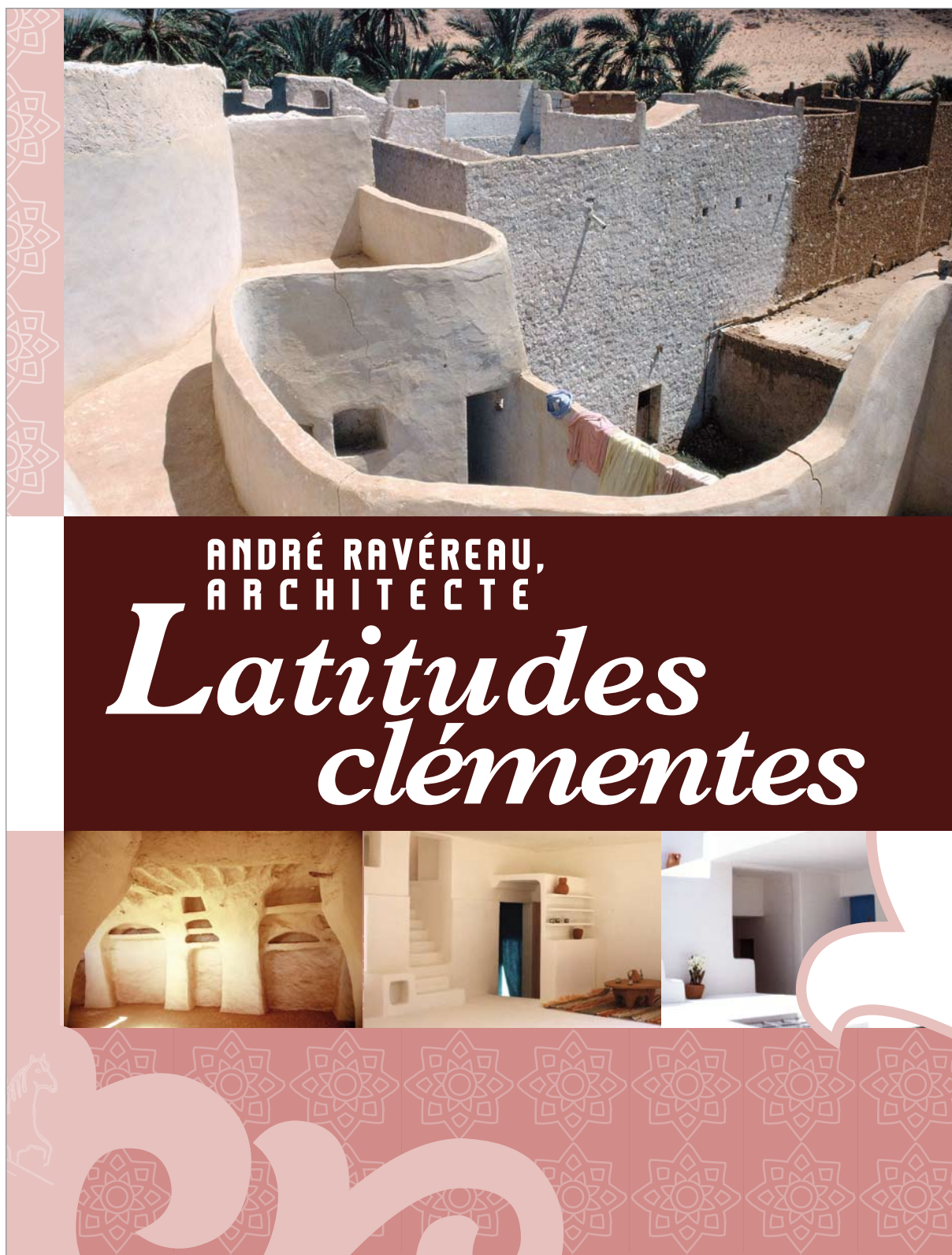
LOCALISATION DES COMMUNES CONCERNEES PAR LES PROJETS DES PARTICULIERS



4-

**LES ACTIONS CULTURELLES
DE SENSIBILISATION
ET DE FORMATION**

LES ACTIONS CULTURELLES



Exposition « LATITUDES CLÉMENTES », André Ravéreau, architecte

Exposition « LATITUDES CLEMENTES »

André RAVÉREAU, architecte

Le CAUE 64 a présenté l'exposition « Latitudes Clémentes » consacrée à l'œuvre de l'architecte André Ravéreau, au musée des Beaux-Arts de la ville de Pau, du 18 juin au 26 septembre 2009.

Cette exposition a été inaugurée le jeudi 18 juin, en présence de Martine Lignières-Cassou, députée maire de Pau et présidente de la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, Hélène Léroü-Pourqué, adjointe à la culture, Natalie Francq, vice-présidente du CAUE 64 et conseillère générale du canton Pau-ouest, Anne-Marie Castera, adjointe aux patrimoines et aux jumelages, Guillaume Ambroise, conservateur en chef du musée des Beaux-Arts et Patrick Fifre, directeur du CAUE 64.

200 personnes ont assisté à l'inauguration.

L'exposition

L'exposition « Latitudes Clémentes » a été conçue et réalisée par le CAUE de l'Ardèche. Elle est composée d'une dizaine de panneaux présentant les réalisations de l'architecte, complétée par une série de dessins d'André Ravéreau et les photographies de Manuelle Roche.

L'architecte et la photographie

André Ravéreau, spécialiste de l'architecture méditerranéenne, nous permet d'entrer dans l'univers des maisons à patio construites depuis les rives du golfe persique jusqu'au Mexique. Sur les traces de Le Corbusier, André Ravéreau s'est rendu au M'Zab, où il a été frappé par la beauté de ses constructions. Il s'est ensuite inspiré de cette architecture millénaire où aucun geste superflu ne vient troubler la lecture de la construction. Une architecture d'un apparent dénuement, mais absolument inventive, qui dépasse en modernité tout ce que l'on peut imaginer et qui s'inscrit dans une authentique démarche du respect de l'environnement.

Un régal que de décortiquer les constructions d'André Ravéreau, architecte de renommée mondiale qui a reçu en 1980 le prestigieux prix de l'Agha Khan pour le centre de santé de Mopti, au Mali.

André Ravéreau, accompagné de la photographe Manuelle Roche, a publié de nombreux ouvrages sur l'architecture méditerranéenne.



Pau - Campagne d'affichage - Juin 2009



Pau - Musée des Beaux Arts - Vernissage - Juin 2009

Les partenariats

- CAUE 07 : **Jean-Claude Tournayre**, président et **Isabelle Bon**, directrice
- Ville de Pau, **Martine Lignères-Cassou**, Députée-Maire, **Corinne Letuppe**, directrice de la communication
- Musée des Beaux-Arts, **Guillaume Ambroise**, conservateur en chef
- Librairie Auprès de mon arbre, **Nathalie Charrié**, pour la mise en vente de 5 ouvrages sur l'œuvre d'André Ravéreau au musée des Beaux-Arts
- Université de Pau et des Pays de l'Adour, **Jean-Louis Gout**, président



Pau - Musée des Beaux Arts - Exposition salle Manuelle Roche - Juin 2009

Lu dans la presse

La Méditerranée à Pau, *Le Festin*, n°70, p.15

Lucas LAHARGOUE, André Ravéreau expose, *La République*, 23 juin 2009

Vernissage, *Sud-Ouest Béarn et Soule*, 18 juin 2009

Exposition d'André Ravéreau jusqu'en septembre, *La République*, 11 et 12 juillet 2009

André Ravéreau expose à Pau, *Sud-Ouest*, 23 juillet 2009

4^{ème} de couverture du magazine « *Pau, quartiers d'été 2009* »

Vu sur internet

Annonce de l'exposition sur le site internet de la Ville de Pau dès le 26 mai 2009.

www.pau.fr.

On en a parlé...

Mardi 17 juin 2009, organisation d'une conférence de presse.



Pau - Musée des Beaux Arts - Vernissage - Juin 2009



Pau - Musée des Beaux Arts - Salle projets architecturaux
André Ravéreau - Juin 2009

Les produits de communication

- Carton d'invitation à l'inauguration de l'exposition le 18 juin 2009 au musée des Beaux-Arts
- Flyers déposés au musée des Beaux-arts et au CAUE
- Campagne d'affichage : affiches 120x176 diffusées dans le réseau des panneaux Decaux de la ville de Pau et affiches 40x60 diffusées dans les commerces et lieux culturels de la ville de Pau
- Documents convertis en format pdf pour envois par mailing à 1500 personnes
- Dossier de presse



EcoConstruire



Exposition « ECOCONSTRUIRE »

Exposition « ECOCONSTRUIRE »

« EcoConstruire » est une exposition née de la volonté partagée, entre la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz et la ville de Bayonne, de sensibiliser le grand public au thème de l'éco-construction. Celle-ci permet d'appréhender ce que peut être une démarche « EcoConstructive ».

L'itinérance

Le CAUE 64, en accord avec ses partenaires, a souhaité que l'exposition puisse être accueillie par d'autres organismes départementaux et nationaux. Le CAUE 64 est propriétaire de l'exposition et en assure la gestion.

« EcoConstruire » a été présentée :

- au **Salon de l'habitat**, organisé par le Parc des expositions, du 19 au 22 mars 2009, dans le hall des énergies renouvelables, à Pau,
- pendant la **Semaine du Développement Durable**, du 30 mars au 7 avril 2009, au Pavillon de l'Architecture à Pau,
- à la Journée technique « **La performance environnementale** », organisée par la CAPEB Béarn et Soule, le 3 avril 2009, dans les locaux de la CAPEB à Lescar,
- pendant le **5^{ème} festival du Film Ecologique de Bourges**, sur le stand du CAUE 18, du 8 au 11 octobre 2009, à Bourges,
- pendant la **Fête de la science**, sur le stand de la mairie, du 9 au 20 novembre 2009, à Tarnos.



Panneaux de l'exposition



Modules de matériaux



Fiche technique

Les produits de communication : un dépliant de présentation et 5 fiches techniques.



Carrefour National d'éducation à l'environnement urbain

du 3 au 4 décembre 2009
Pau - Palais Beaumont

Regards croisés sur l'étalement urbain et la densité

Renseignements
05 59 02 83 42

<http://carrefour-etalementurbain.over-blog.com>



Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain

Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain « REGARDS CROISÉS SUR L'ÉTALEMENT URBAIN ET LA DENSITÉ »

Le CAUE 64 et l'association Destination Patrimoine ont co-organisé, en partenariat avec le CDIE Béarn, le Pavillon de l'Architecture et l'association les Petits Débrouillards d'Aquitaine, un Carrefour National d'Education à l'Environnement Urbain « Regards croisés sur l'étalement urbain et la densité », les 3 et 4 décembre au Palais Beaumont, à Pau.



Pau - Amphithéâtre - Palais Beaumont - Décembre 2009

L'objectif de ces rencontres nationales était de mutualiser les réflexions afin de tenter de répondre à la question : comment favoriser la prise de conscience des citoyens pour permettre un développement urbain et périurbain dans une perspective d'aménagement durable du territoire ?

Ce carrefour avait l'ambition de traiter de problématiques nationales en s'appuyant sur un territoire donné. Cette méthodologie pourra être dupliquée et servir d'exemple pour d'autres initiatives équivalentes dans d'autres territoires.

Le thème

Comment la confrontation d'expériences de terrain d'Education à l'Environnement Urbain (E.E.U.) avec les théories sur l'étalement urbain et la densité peut contribuer à une plus grande compréhension de ces phénomènes et dégager des pistes de travail.

Le contexte

La question de l'étalement urbain et de la densité est une question qui nous intéresse tous : associations, collectivités, professionnels, individuels.

Au niveau local, plusieurs raisons nous invitent à porter ce débat dans le cadre plus formel d'un carrefour. Tout d'abord, au niveau de notre territoire, cette problématique fait partie des préoccupations des collectivités territoriales dans leur politique d'aménagement. C'est ce qu'il ressort du projet « Pau, porte des Pyrénées » et de la mise en place d'un agenda 21 par la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées. Ensuite, la ville de Pau s'est engagée dans une démarche de labellisation Pays d'Art et d'Histoire en partenariat avec plusieurs communes du territoire : Billère, Gelos, Jurançon, Lescar. Ce label, octroyé par le Ministère de la culture, comporte un important volet sur la pédagogie à l'environnement urbain. Plusieurs acteurs de l'Education à l'Environnement Urbain interviennent sur le département des

Pyrénées-Atlantiques. Les associations Les Petits Débrouillards d'Aquitaine, le CAUE 64, le Centre de Documentation et d'Initiatives à l'Environnement du Béarn, le Pavillon de l'Architecture, le CPIE Béarn, Destination Patrimoine..., la plupart adhérentes au réseau national Citéphile, ont souhaité travailler ensemble pour enrichir leurs pratiques respectives. Dans un premier temps, elles ont souhaité monter collectivement un projet. Dans un second temps, cette collaboration pourra déboucher sur la création d'un réseau régional d'E.E.U. affilié au réseau national Citéphile.

Le thème du carrefour dépasse l'échelon local et a un écho national. C'est pourquoi, Citéphile a soutenu ce projet et a été un relais au niveau national.

La problématique

Depuis le milieu des années soixante-dix, notre modèle de développement urbain est consommateur d'espace. Les villes ont tendance à s'étaler et les zones périurbaines connaissent un fort développement. Le phénomène d'étalement urbain engendre des conséquences, la lecture du paysage urbain est devenue complexe, la ville et la campagne ont tendance à se confondre.

Parler d'étalement urbain et de densité revient à interroger nos modes de vie : interroger les comportements individuels, questionner les politiques d'aménagement menées par les collectivités, réfléchir sur les pratiques des professionnels et peut-être même, remettre en question les présupposés habituels sur ces thèmes.

Comment le faire ? Comment en prendre conscience ? Quels outils de sensibilisation utiliser ? Il appartient aux médiateurs et professionnels que nous sommes de soulever ce débat.

Une phase d'explication, de sensibilisation est incontournable. Ce carrefour a été l'occasion de partager cette réflexion, de faire un état des lieux sur les pratiques actuelles de sensibilisation.

Les objectifs

Organiser des journées d'échanges afin de :

- partager et échanger entre professionnels sur les pratiques de sensibilisation à l'environnement urbain,
- sensibiliser/interroger le public sur la question de l'étalement urbain et la densité,
- analyser la problématique à l'échelle locale,
- poser les bases d'un réseau euro régional à l'Education Environnement Urbain.

Les structures porteuses

Les porteurs du projet : le CAUE 64 et Destination Patrimoine.

Leurs missions ont été de coordonner et gérer l'ensemble de l'opération.



Pau - Atelier CAUE 64 - Palais Beaumont - Décembre 2009

Le comité scientifique et technique

Le centre de Documentation et d'Initiatives à l'Environnement du Béarn (CDIE Béarn), association loi 1901, créée en 2002, le Pavillon de l'Architecture, créé à l'initiative de la profession en 1991, les Petits Débrouillards d'Aquitaine, association créée au niveau aquitain.

Leurs missions ont été de co-construire le carrefour avec les porteurs du projet, et de relayer l'information auprès de leur réseau respectif.

Le comité de pilotage

ADEME, CPIE Béarn, communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, DDJS, Graine d'Aquitaine, Inspection Académique, Ligue urbaine et rurale, Ville de Pau.

Leur mission a été de soutenir techniquement et/ou financièrement, de valider et d'orienter le projet.

Les publics visés

- Les professionnels de l'éducation : services éducatifs, acteurs culturels, enseignants
- Les professionnels de la construction urbaine : architectes, urbanistes
- Les collectivités territoriales (élus et techniciens)
- Le tout public

Près de 180 personnes ont participé au carrefour.



Pau - Palais Beaumont - Vendredi 4 décembre 2009



Le programme

Jeudi 3 décembre 2009

Matinée :

PRÉSENTATION ET INTRODUCTION

Martine Lignères-Cassou, députée maire de Pau et **Nathalie Torrejon**, vice-présidente de Destination Patrimoine

ATELIERS PARTICIPATIFS

- 1 - « Etalement urbain, densité et cadre de vie », **Isabelle Fleurentdidier**, CDIE Béarn
- 2 - « De l'intérêt de l'accompagnement aux collectivités territoriales par les CAUE : méthode, démarche et participation », **Patrick Fivre**, CAUE 64
- 3 - « Co-concevoir une animation pédagogique sur le thème de l'aménagement durable », **Nathalie Torrejon**, Destination Patrimoine
- 4 - « Comment intégrer de la sensibilisation dans la pratique des architectes ? », **Claude Barry-Sauve** et **Paul Canet**, Pavillon de l'Architecture
- 5 - « Habiter », animateur, Petits Débrouillards d'Aquitaine
- 6 - « Etalement urbain et densité, comment sensibiliser le public scolaire ? », **Mano Curutcharry**, **Isabelle Brouste**, Education Nationale et **Mireille Sicard**, Maison d'Architecture de l'Isère
- 7 - « Intervention artistique et éducation à l'environnement urbain », **Philippe Jacques** et **Karen Gerbier**, Tout le monde
- 8 - « Dense, Dense, Dense ! », **Emmanuel Soulier**, CAUE 13

Après-midi :

TABLE RONDE 1 : « QUELS OUTILS POUR LA SENSIBILISATION ? »

- 1 - « 1 îlot, 7 familles, mille et une façons d'habiter ensemble », **Nathalie Siegfried** et **Alexandre Da Silva**, Les Journées de l'Architecture
- 2 - « Maisons voisines : études et projets d'étudiants », **Nadia Sbiti**, Ecole Nationale d'Architecture de Toulouse
- 3 - « La forme des villes », **Marie Mazuy** et **Sylvain Manhes**, Robins des villes

TABLE RONDE 2 : « DE NOUVELLES APPROCHES DE SENSIBILISATION »

- 1 - « Hauteurs habitées et territoires dépliés », **Philippe Jacques** et **Karen Gerbier**, Tout le monde
- 2 - « Voisins-Voisines, nouvelles formes d'habitat individuel », **Francine Fort**, Arc-en-rêve
- 3 - « La Charte paysagère, urbaine et architecturale du Pays du Grésivaudan », **Olga Braoudakis**, Maison de l'Architecture de l'Isère

Soirée :

Conférence grand public de **Pascale Legué**, anthropologue urbaniste
« Quel modèle pour la ville future? »

Vendredi 4 décembre 2009

Matinée :

PRÉSENTATION ET INTRODUCTION

Patrick Fifre, directeur, CAUE 64 et **Martin Vanier**, géographe, université de Grenoble
« Former les citoyens », **Emmanuel Brochard**, directeur, CAUE 41

TABLE RONDE 1 : « HABITER ET CIRCULER DANS LA VILLE »

Animateur, **Martin Vanier** et témoin discutant **Emmanuel Brochard**

1 - « La maison individuelle : un modèle en voie de disparition ? »,

Pascale Legué, anthropologue urbaniste

2 - « Depuis le rural, regard sur l'étalement urbain », **Pascale Lévêque**
géographe, maître de conférences à l'université du Maine

3 - « Circuler dans la ville étalée », **Marc Weil**, urbaniste consultant,
ancien directeur de l'agence d'urbanisme de Brest

Après-midi :

TABLE RONDE 2 : « CONSTRUIRE ET GOUVERNER LA VILLE ET SES PÉRIPHÉRIES »

Animateur, **Cloud de Grandpré** et témoin discutant **Emmanuel Brochard**,

1 - « On ne corrige pas l'étalement urbain par décret », **Jean Marieu**, urbaniste,
professeur émérite à l'université de Bordeaux 3

2 - « L'étalement urbain en question : comprendre ici et regarder ailleurs », **Jean-Michel Roux**,
urbaniste consultant

3 - « Quelle gouvernance pour les périphéries urbaines ? », **Paul Boino**, urbaniste,
professeur à l'institut d'urbanisme de Lyon

SYNTHÈSE : Marie-Claude Derouët-Besson, INRP

Lu dans la presse

Appel à contributions sur l'éducation à l'étalement urbain, *URBAPRESS informations*,
n°1657, 1er juillet 2009. p. 2

Pau, 3 et 4 décembre, *URBANISME*, n°369, Novembre-Décembre 2009. p.7

Le CAUE 64 et l'association Destination Patrimoine..., *Le Festin*, n°71. p. 21

FAURE Jean-Marc, Un colloque pour mettre l'urbanisme entre toutes les mains,
La République, 16 novembre 2009

Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain, *La République*,
16 novembre et 4 décembre 2009

L'environnement urbain à la loupe, *Sud-Ouest*, 20 novembre 2009

Le Carrefour des bonnes idées, *La République*, 1er décembre 2009

Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain, *La République*, 2 et 3 décembre 2009

Conférence, *Sud-Ouest*, 3 décembre 2009

Regards croisés sur l'urbanisme, *La République*, 18 décembre 2009



Pau - Ouverture du carrefour national sur l'éducation à l'environnement urbain - Jeudi 3 décembre 2009

Vu sur internet

- Création d'un blog pour couvrir l'évènement (<http://destinationpatrimoine.over-blog.com>)
- Annonce de l'évènement sur le site de la ville de Pau (http://www.pau.fr/agenda/2009/026_111336)
- Diffusion de l'appel à contributions sur le site d'ETD (http://www.etd.asso.fr/index.php/plain_site/Espaces-thematiques/Gestion-de-l-espace/Actualites/Etalement-urbain-et-densite-appel-a-contribution).
- Annonce de l'évènement sur le site du Centre de ressources régional sur le développement territorial (Pays et Quartiers d'Aquitaine), le 30 novembre 2009 (<http://www.aquitaine-pqa.fr/search/node/%C3%A9talement%20urbain>).
- Annonce de l'évènement sur le site de l'Université de la Citoyenneté (<http://www.citoyennete.com/new/>)
- Annonce de l'évènement sur le site du Palais Beaumont à Pau (<http://palaisbeaumont.eazy.fr/>)
- Annonce de l'évènement sur le site du Réseau Ecole et Nature (<http://reseaucoleetnature.org/>)
- Annonce de l'évènement sur le site de l'Office de Tourisme de Pau (<http://www.pau-pyrenees.com/fr>)
- Diffusion des conférences sur le site internet Webcampus (<http://www.webcampus64.com/>)
- Diffusion sur les cyber bases départementales

On en a parlé...

Le 24 novembre 2009, organisation d'une conférence de presse.

Les produits de communication

- Visuel de l'évènement, départ d'une ligne graphique réalisé par Destination Patrimoine
- Affiche A3, diffusée dans les commerces et lieux culturels de la ville de Pau
- Appel à participation, document A4 diffusé par mail dans les réseaux de tous les partenaires de l'opération
- Fiche d'inscription, document A4, diffusée par mail dans les réseaux de tous les partenaires de l'opération
- Carton d'invitation à la conférence grand public, diffusé par mail dans les réseaux de tous les partenaires de l'opération
- Programme, diffusé par mail dans les réseaux de tous les partenaires de l'opération.
- Communiqué et dossier de presse
- Dossier participant (porte-document créé pour le colloque) remis les jours du colloque et contenant : le programme, les fiches de présentation des conférenciers, la liste des participants, les documents de présentation de la ville de Pau



Colloque « HABITAT & IDENTITÉ : vers une culture de l'habiter »

Colloque « HABITAT & IDENTITÉ : vers une culture de l'habiter »

Le CAUE des Pyrénées-Atlantiques, en collaboration avec l'Institut de Géoarchitecture (Université de Bretagne occidentale), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Université Bordeaux 2, a organisé un colloque international consacré à l'expression spontanée ou cultivée de l'identité en architecture et plus particulièrement en matière d'habitat. L'enjeu était de confronter les hypothèses issues du monde de la recherche - formulées par des anthropologues, des historiens, des sociologues, des juristes, etc. - et les argumentations de divers acteurs, architectes et aménageurs bien sûr, mais aussi professionnels de l'ingénierie culturelle, de la mercatique, voire de la publicité. Ces contributions, leurs divergences et leurs éventuelles résultantes, sont venus enrichir le débat sur la production domestique, souvent vif et polémique, spécialement



Bayonne - CCI colloque Habitat et identité - Novembre 2009

dans les pays et les régions qui se refusent à une mondialisation broyeuse des différences ou portée à leur galvaudage. Dans ce qui est alors vécu comme une résistance, les architectures à prétention identitaire sont utilisées de longue date comme un antidote. Pourtant, leur diffusion massive a fréquemment servi des stratégies toutes différentes et a même pu, paradoxalement, faire paravent au sapement et au marchandisage des différences qu'elles entendaient préserver. L'occupation du territoire qu'elles ont entraîné et les formes de groupement qui les caractérisent entretiennent en outre la polémique. Quoi qu'il en soit, dans de nombreuses contrées, ces architectures ont façonné des paysages bâtis qui ont interféré dans la mue des identités et ont modelé l'idée qu'ailleurs on s'en fait désormais. Ce qui a parfois conduit à leur attribuer un caractère normatif. Placées au cœur de ce dispositif, les maisons - devenues par ailleurs un enjeu politique et économique dont la récente crise des subprimes a brutalement révélé les dangers - ont spécialement nourri les discours identitaires, contribuant ainsi largement à la mise en échec des préconisations héritées du Mouvement moderne. Aujourd'hui encore, une part significative de la production domestique relève de cette logique, mais on ne saurait négliger l'incontestable renouveau doctrinal qui est venu changer la donne sous diverses appellations : un modern et alter architecture, new urbanism, etc. Certains y voient l'arrivée à maturité d'une tendance qui put avoir une adolescence turbulente, mais permettrait aujourd'hui de s'arracher aux chimères de la modernité pour renouer avec un ancestral bon sens. D'autres subodorent une pernicieuse manière de se payer d'illusions quand l'avenir fragilisé de la planète requiert une vigilance de tous les instants, notamment dans le registre de l'édification. Vient alors l'idée d'un contextualisme issu d'une judicieuse interprétation des exigences de l'heure, qui réconcilierait enfin l'universel et le particulier et dégagerait la rationalité des pièges du rationalisme.

Programme

JEUDI 26 NOVEMBRE 2009

Matinée :

8h30 **ACCUEIL** des participants

9h00 **OUVERTURE OFFICIELLE**

Jean Castaings (Président du Conseil général 64)

PRÉSENTATION du colloque par

Patrick Fifre (Urbaniste, directeur du CAUE 64)

9h15 **CONFÉRENCE INTRODUCTIVE :**

Daniel Le Couédic (Architecte, professeur des Universités, directeur du laboratoire de l'Institut de Géoarchitecture, EA 2219, Brest) : ***Muses et gorgones de l'architecture identitaire.***

10h00-12h30

MOUVEMENT DES IDÉES, ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Différentes doctrines à caractère identitaire ont influencé et modèlent l'habitat, du régionalisme d'hier au développement durable d'aujourd'hui. Quels contextes les ont vues advenir, quelles ambitions les portent ? Quels aboutissements peut-on en espérer ? Quelles dérives les menacent ?

Président de séance :

Daniel Le Couédic (Architecte, professeur des Universités, directeur du laboratoire de l'Institut de Géoarchitecture, EA 2219, Brest).

Les intervenants :

Nassima Dris (Sociologue, Groupe de Recherche Innovations et Sociétés, Université de Rouen) : ***L'habiter à l'épreuve de la culture mondialisée.***

Serge Thibault, Denis Martouzet, Hélène Bailleul et Benoît Feildel, (Aménageurs-urbanistes, UMR 6173 CITÈRES, Equipe IPAPE Ingénierie du Projet en Aménagement Paysage et Environnement et Ecole Polytechnique de l'Université de Tours) : ***La construction de l'habiter à l'échelle de la vie, diversité des figures identitaires de l'habitat et culture de l'habiter.***

Xavier Bohl (Architecte-urbaniste) : ***Pour une architecture vernaculaire contemporaine, inspirée des caractères locaux régionaux.***

Philippe Madec (Architecte-urbaniste, professeur, membre de l'Académie d'Architecture) : ***Le Nouveau Projet Local. Culture, Ressources et proximité.***

JEUDI 26 NOVEMBRE 2009

Après-midi
14h00-18h00

2 LES FONDEMENTS IDENTITAIRES DE L'HABITAT ET DE L'HABITER

A quoi renvoie la manifestation du désir d'identité ? Est-elle du ressort d'une pulsion, d'un besoin, d'une réaction face à une menace ? Ou est-elle tout simplement la résultante d'un processus de fabrication ? Sur quelle idéation esthétique s'appuie-t-elle ? Sur quelles valeurs ?

Président de séance :

Jean-Pierre Le Dantec (Ingénieur de l'Ecole Centrale, historien, architecte et professeur émérite des ENS d'architecture)

Les intervenants :

Jean-Claude Vigato (Professeur en histoire de l'architecture, ENSA de Nancy) : ***L'identité, une illusion architecturale.***

Luc Noppen et Lucie K. Morisset (Historiens d'architecture, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain ESG et Département d'études urbaines et touristiques, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal) : ***Le mythe du plex montréalais : genèse et appropriation.***

Martin Drouin (Coordonnateur de l'Institut du patrimoine et professeur associé au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal) : ***De taudis à patrimoine, les mutations de la perception de l'habitat montréalais dans les années 1960-1970.***

Frédérique Chlous-Ducharme (Ethnologue, EA 2219, Institut de Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale, Brest) : ***La maison secondaire, des formes d'habiter multiples.***

Maurizio Cohen (Architecte, professeur à l'ISACF à La Cambre à Bruxelles et à l'ISAI Lambert Lombard à Liège) : ***La Belgique face à ses identités.***

Samuel Shapiro (Anthropologue, Columbia University, New York) : ***Quelle identité de l'habiter pour quelle ruralité québécoise ?***

JEUDI 26 NOVEMBRE 2009 - soirée
18h30

Réception à la mairie d'Anglet

construite en 1938 par William Marcel dans un style hispano-régionaliste, bâtiment labellisé en 2008 « Patrimoine du XX^{ème} siècle ».

Transport assuré par bus spécial de la STAB départ 18h15 de la C.C.I.

JEUDI 26 NOVEMBRE 2009
19h30

Visite commentée de l'exposition Louis et Benjamin Gomez, Architectes à Bayonne (1905-1959)

Pour la première fois est dévoilée au public une riche sélection d'objets et de documents originaux issus du fonds d'archives de ces architectes bayonnais qui ont su conjuguer la quête d'identité avec l'inscription dans l'air du temps qu'il soit Art déco voire davantage moderniste.

Soirée dans une cidrerie du Petit Bayonne

Repas traditionnel, cidre au tonneau à volonté.

Réservation et règlement OBLIGATOIRE à l'inscription.

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2009

Matinée :
9h00-12h00

3 REGLEMENTATION ET POLITIQUES PUBLIQUES : **de la construction de la règle à sa mise en œuvre.**

Le rôle de la règle dans la diffusion des modèles. Comment la règle se construit-elle ? D'où provient-elle, quels sont ses fondements, qui en fixent la doctrine ? Quelle est sa mise en œuvre au niveau local ? Quels en sont les promoteurs : ABF, CAUE, Instructeurs de permis de construire ...?

Président de séance :

Joël Laporte (Architecte, directeur du CAUE du Lot)

Les intervenants :

Ilaria Agostini (Urbanisme et Aménagement du territoire, Dipartimento di Urbanistica e Pianificazione del territorio, Università degli Studi di Firenze) : ***La « guida alle buone pratiche architettoniche » : De l'analyse architecturale à l'aménagement du territoire en Chianti (Toscane).***

Mélanie Bertrand Poda (Architecte-urbaniste DEIAU, doctorant en géographie et aménagement, UMR 5603 SET, Université de Pau et des Pays de l'Adour) : ***Labastide-Clairence dans le sud-ouest de la France. Comment l'imaginaire peut-il contribuer à construire la règle dans les politiques patrimoniales ?***

Bernard Haumont (Sociologue, professeur à l'ENSA Paris-Val de Seine, directeur de LOUEST, FRE CNRS 3222) : ***Règles administratives et techniques, aspirations sociales et normes culturelles : continuités, oppositions et contradictions.***

Julie Boustingorry (Historienne, EA 3002 ITEM, Université de Pau et des Pays de l'Adour) : ***De l'informel au légal, l'action des auto-constructeurs Castors lors de la Reconstruction.***

Philippe Baffert (Chef du bureau de la Législation et de la Réglementation au Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer) : ***La règle au service du projet, évolution des textes depuis la loi SRU.***



4 IMAGES, IMAGINAIRE ET PRODUCTION D'UNE IDENTITÉ CULTURELLE, ou l'exploration des liens ambigus et complexes qui unissent le matériel et l'immatériel

L'objet architectural participe au même titre que d'autres supports à la production d'un corpus d'images (archétypes). Comment sont-elles construites de manière à servir une logique promotionnelle ?

Président de séance :

Bruno-Henri Vayssière (Architecte-urbaniste, professeur à l'Université de Savoie, IMUS, THTL, Jacob-Bellecombette)

Les intervenants :

Monique Eleb (Sociologue, directrice du Laboratoire Architecture, Culture, Société FREAUSSER C.N.R.S. n°322, ENSA Paris-Malaquais) : *La maison du 3^{ème} type. Préfabriquer la tradition. (1920-1960)*

Christian Bouché (Architecte du patrimoine, chargé d'études CAUE 64) : *La presse, miroir et vecteur du régionalisme architectural. La maison basque par les revues, 1920-1940.*

Anna Madœuf (Géographe, UMR 6173 CITERES, Université de Tours) : *Vivre la maison idéale : habitat, régions et modèles de référence dans les catalogues AM.-PM. Vivre la maison. Meubles & Déco.*

Christian Sallenave (Docteur en sociologie, Laboratoire de recherche GRECAU, ENSAP Bordeaux-Talence) : *Identités labiles et à géométries variables de la Culture de l'Habiter : invariants culturels promus à de récurrents changements dans la continuité ?*

Eric Le Breton (Sociologue, UMR 6590 ESO, Université de Rennes 2) : *L'émergence d'une problématique de l'habiter dans la recherche urbaine française, 1960-1970.*

Sophie de Paillette (Directrice de la marque et des études identitaires dans le cabinet CoManaging, co-directrice et auteur de la collection « Corps et âme » sur l'identité des territoires) : *Le thème de l'habitat, subtil révélateur de la problématique identitaire globale d'un territoire, dans ses liens ambigus et complexes entre image(s), imaginaire et identité.*

SYNTHÈSE CONCLUSIVE :

Pierre Bidart (Anthropologue, directeur du Centre de Recherches Anthropologiques de Bordeaux 2)

Nombre de participants : 100

Lu dans la presse

Colloque sur l'habitat, *Sud-Ouest*, le 26 novembre 2009

Dominique BAYLE-SIOT, L'expérience des castors montrée en exemple, *Sud-Ouest*, 27 novembre 2009

Colloque sur l'urbanisme, *La Semaine du Pays basque*, du 27 novembre au 3 décembre 2009

Les produits de communication

- Bulletin d'inscription
- Programme
- Dossier participant
- Dossier de presse



©Photographie : François Desbrières - Galerie La Réverbère - Lyon



©Photographie : Gildine Lay - Galerie La Réverbère - Lyon

« PORTRAITS URBAINS, PORTES DES GAVES »

« PORTRAITS URBAINS, PORTES DES GAVES »

Le projet urbain « Portes des Gaves »

A la convergence des communes de Pau, Gelos, Bizanos et Mazères-Lezons, la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées (CDAPP) a décidé de transformer une friche industrielle en un nouveau quartier : le quartier « Portes des Gaves ».

La volonté politique est d'ancrer solidement ce nouveau quartier dans le XXI^{ème} siècle en tenant compte des enjeux de développement durable, tout en s'attachant à la conservation de la mémoire et de l'identité du lieu.

L'objectif est de donner un nouveau rôle à ce site, à la fois écologique, sportif, ludique et culturel. Il s'agit d'imaginer et de construire un vrai quartier en coeur d'agglomération, englobant le pied du boulevard des Pyrénées et tissant des liens urbains étroits vers les centre-villes des communes voisines de part et d'autre du Gave, tout en respectant le caractère naturel et sauvage d'une partie du site.

Ce véritable projet communautaire répondra à tous les critères en matière de développement durable, structurera ce territoire exceptionnel et méconnu qui va des Haras de Gelos aux anciennes usines Dehousse, de la Gare aux saligues de Mazères-Lezons.

Le stade d'Eaux Vives Pau-Pyrénées constitue le premier acte majeur fort des opérations communautaires structurantes engagées. Il constitue la première pierre de l'édifice « Portes des Gaves » et revêt plusieurs fonctions :

- la revitalisation d'un site industriel,
- la réappropriation des espaces naturels par le public,
- l'émergence d'une zone dédiée à la pratique des sports de plein air (canoë, balade équestre, VTT...),
- l'établissement d'un lien physique (la passerelle) entre les deux rives du Gave, pour mettre en relation les habitants de l'agglomération.

Deuxième réalisation majeure, mariant passé, présent et avenir : la création du Pôle Intercommunal de Lecture Publique et Archives (PILPA) dans l'ancienne usine de tramway, avec la conservation de la cheminée de brique, par ailleurs, point de repère pour l'identification des sommets pyrénéens depuis le boulevard des Pyrénées.

Les prochaines étapes, dont les éléments de programme sont en cours de définition, permettront à terme de témoigner de la richesse et de la diversité de notre territoire sur plus de 100 hectares. Le développement de tout un quartier communautaire aux fonctions multiples et durables (habitat, équipements publics, activités économiques, loisirs...) confortera Pau et son agglomération comme Porte des Pyrénées.



Pau - Portes des Gaves

Le quartier Portes des Gaves, déjà lieu d'expression artistique

L'École Supérieure des Arts et de la Communication (ESAC) a accepté de concevoir un projet d'intégration au moyen d'interventions graphiques des abords immédiats du stade d'Eaux Vives, composés d'anciens entrepôts.

Après étude, plusieurs aménagements ont été retenus en raison de leur valeur symbolique, informative ou esthétique, en lien, soit avec le quartier, soit avec la coupe du monde de slalom de canoë-kayak qui s'est déroulée sur site du 26 au 28 juin 2009.

Cette collaboration devrait voir des prolongements dans les années futures.

La Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées a décidé de soutenir le projet artistique « Portraits urbains » présenté par le CAUE 64, dans le cadre du projet urbain « Quartier Portes des Gaves ».

Il est en effet primordial de pouvoir appréhender sous toutes les formes le passé, le présent et l'avenir d'un territoire pour mieux en mesurer les influences, les impacts et la dimension.

Il est également important de permettre aux citoyens de mieux cerner un lieu, de s'interroger sur celui-ci et de se l'approprier au fur et à mesure de son évolution.

« Portraits urbains, Portes des Gaves » : un projet artistique

De l'ordre d'une démarche expérimentale, ce projet a pour intention principale d'intégrer à l'ensemble des réflexions concernant l'aménagement de l'espace plusieurs dimensions :

- paysagère et urbaine, au moyen d'une analyse du site ;
- artistique, par le biais de la photographie et de la poésie ;
- sociologique, par le biais de recueil de témoignages.

Ce travail collectif apportera des points de vue singuliers sur ce territoire, sur cet espace en devenir, ouvrant ainsi à des questionnements, à une compréhension sensible de l'espace, invitant à creuser les regards.

L'objectif est de faire évoluer les perceptions des élus et des techniciens sur les problématiques paysagères et urbanistiques nouvelles sur un territoire donné et d'enrichir les mesures prises dans le cadre des politiques publiques du paysage.

En grande partie constitué de friches industrielles et naturelles, le secteur des « Portes des Gaves » est porteur d'évolutions ; il est important aujourd'hui d'en saisir et comprendre les mutations actuelles et futures.

Le lancement officiel du projet « Portraits urbains, Portes des Gaves »

Le lancement du projet « Portraits urbains, Portes des Gaves » a eu lieu au cœur du quartier, le lundi 6 juillet 2009, au club house du stade d'Eaux Vives à Pau. Etaient présents, Martine Lignières-Cassou, présidente de la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées et députée-maire de Pau, André Arribes, conseiller général du canton Pau-sud, Natalie Francq, vice-présidente du CAUE 64 et conseillère générale du canton Pau-ouest et Olivier Robert, président d'image/imatge, Orthez.

- **Patrick Fife**, directeur du CAUE 64, a exposé les principes généraux du projet ;
- **Géraldine Lay** et **François Deladerrière**, photographes, ont présenté le commencement de leur démarche photographique ;
- **Didier Bourda**, écrivain, a fait une lecture de ses écrits de poésie contemporaine, accompagné de **Jesus Aured**, accordéoniste.

Cette manifestation était ouverte aux élus, acteurs et techniciens de l'aménagement, professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, des paysages et de l'environnement, aux structures culturelles et habitants du quartier « Portes des Gaves ».

120 personnes ont assisté au lancement du projet.



Pau - Lancement du projet - Stade d'Eaux Vives - Juillet 2009



Pau - Lancement du projet - Stade d'Eaux Vives - Juillet 2009

Les partenariats

- Partenariats financiers, logistiques et techniques

Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées : service aménagement et renouvellement urbain, service culture, service communication

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques : service aménagement et développement culturel, service communication

- Partenariats artistiques

Association image/imatge, Orthez, Emilie Flory, directrice artistique

Galerie le Réverbère, Lyon, Catherine Dérizot et Jacques Damez

Lu dans la presse

Des artistes pour témoigner, *Sud-Ouest*, 8 juillet 2009

B.M, Les artistes dans le bain, *La République*, 9 juillet 2009

NORMAND Fanny, Les photos témoigneront, *Sud-Ouest*, 11 juillet 2009

Vu sur internet

Présentation du projet « Portraits urbains, Portes des Gaves »,

(<http://www.agglo-Pau.fr/content/view/25111/>)

Les produits de communication

- Carton d'invitation au lancement officiel du projet, le 6 juillet 2009 au stade d'Eaux Vives

- Communiqué et dossier de presse



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2009

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

19 et 20 septembre 2009



Pau - Quartier Paul Doumer - Affiche A4 - Septembre 2009

Quartier Paul DOUMER à Pau

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, présentation du quartier Paul Doumer. Ce quartier HBM (Habitations à Bon Marché), voulu comme cité-jardin, fut entrepris par l'architecte H. Maussier-Dandelot en 1932. Il reste remarquablement actuel par la qualité du plan de masse, par les rapports d'échelle entre bâti et non-bâti, par la composition des « îlots ouverts » et par la subtilité du traitement des limites.



Pau - Quartier Paul Doumer - Septembre 2009



Pau - Quartier Paul Doumer - Septembre 2009

Musée et Domaine National du Château de Pau



Couverture dépliant - Circuit découverte

Pour cette année 2009, le CAUE et le Domaine National du Château de Pau se sont unis pour proposer au public des animations privilégiant l'accessibilité à tous.



Pau - Tour de la Monnaie - Exposition - Septembre 2009



Pau - Visite commentée du parc du château - Septembre 2009

Une découverte en calèche du parc du château, commentée par des spécialistes, a permis d'expliquer au public comment s'est déroulée la restauration du parc. Robert Mangado, Architecte des Bâtiments de France, Benoît Laborde, Jardinier en chef du Domaine National du Château, Patrick Coves, arboriste, Michèle Delaigue et Jean-François Morel, paysagistes, ayant œuvré à la restauration du parc, ont expliqué au public les objectifs et les étapes de ce travail en suivant le pas des chevaux.

En complément de la visite, une réédition de l'exposition consacrée à la restauration du parc, réalisée par le Domaine du Château, a été présentée dans la Tour de la Monnaie. Elle a permis aux visiteurs de découvrir l'histoire des lieux, en douze panneaux actualisés pour la circonstance.

Par ailleurs, un atelier planté sur les pelouses du parc a attiré de nombreux promeneurs. Destiné aux personnes mal voyantes, il offrait de percevoir le monde merveilleux des arbres à travers les fruits, graines, écorces, racines et autres matériaux organiques produits par les arbres de tous horizons. Invité à sentir, manipuler, ou écouter... le public a particulièrement apprécié cette approche sensible et ludique, animée par Cédric Pollet, photographe renommé pour son ouvrage consacré aux écorces d'arbres du monde entier.

Malgré la pluie, les visiteurs se sont largement déplacés pour participer à ces journées.

Musée des Beaux-Arts de Pau

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le CAUE 64 a sollicité Philippe Potié, architecte et docteur en Histoire de l'Art, pour donner une conférence sur l'œuvre d'André Ravéreau, le mercredi 23 septembre 2009 à l'amphithéâtre de la Présidence de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Philippe Potié est maître assistant à l'école d'architecture de Grenoble et directeur de l'équipe de recherche « cultures constructives ». Il a notamment publié *Le couvent de la Tourette*, *Le Corbusier* avec Sergio Ferro, Chériff Kebbal et Cyrille Simounet, Marseille, aux éditions Parenthèses, en 1988 et *André Ravéreau, l'atelier du Désert*, sous la direction de Rémi Baudoui et Philippe Potié, aux éditions Parenthèses, en 2003.



Pau - Carton d'invitation - Conférence Philippe Potié, architecte - 2009



Arrière-maison de la maison P. Mader, architecte, 2008.

ARCHITECTURE XX^{ème} et XXI^{ème} SIÈCLES

ARCHITECTURE XX^{ème} et XXI^{ème} SIÈCLES

Le CAUE a entrepris un repérage photographique des architectures significatives des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles dans le département. Cette collecte, réunissant à ce jour environ 600 ouvrages photographiés, est vue comme un préalable à des éditions en ligne ou papier, des recherches, des manifestations... permettant de mieux faire connaître l'architecture moderne et contemporaine dans les Pyrénées-Atlantiques.



Eslourenties - Séverine Tardieu - 2005



Pau - Cité administrative



Mauléon - Pôle petite enfance - De Marco - 2006



Anglet - Villa El Hogar - William MARCEL - 1924



Laruns Geteu - Centrale hydroélectrique



Pau - Usine Courrèges - J-Michel Lamaison, architecte - 1972



Anglet - Maison de la nature, parc écologique Izadia - P. Madec, architecte - Mutabilis & G. Geoffroy-Dechaume, paysagiste - 2008



Bayonne - Palais des sports Lauga - 1970

CONVENTION DE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

La convention signée le 15 décembre 2009 poursuit le travail initié en 1998. L'objectif du partenariat est aujourd'hui recentré sur le projet de développement durable et patrimonial porté par le Parc national sur son territoire, projet élaboré dans le cadre de la charte du Parc.

Trois buts sont assignés aux missions d'accompagnement :

1 - Apporter un conseil

- aux collectivités territoriales qui sollicitent le soutien financier du PNP
- au PNP sur les demandes de travaux au cœur du parc

2 - Mener des actions prospectives qui servent le territoire

3 - Réaliser des actions de sensibilisation sur le patrimoine bâti

Les thèmes mis en avant sont :

- l'aménagement des villages, notamment par la valorisation du petit patrimoine sur les espaces publics.
- la planification urbaine, plus particulièrement par la reconnaissance et la gestion raisonnée des formes urbaines.
- la requalification des grands sites touristiques, monumentaux ou naturels.
- la réhabilitation des cabanes pastorales en activité.
- la valorisation des granges situées dans les prairies d'intersaisons.
- la restauration des refuges de montagne.
- l'accompagnement des projets favorisant les énergies renouvelables et les économies d'énergie.
- la maîtrise concertée de la publicité et des enseignes commerciales.

Le schéma interrégional d'aménagement et de développement des Pyrénées (Diact) et la convention interrégionale de massif des Pyrénées 2007-2013 (contrat Etat/Région Aquitaine) constituent les documents qui encadrent l'action de partenariat.

Au cours de l'année 2009, le partenariat s'est focalisé sur les actions suivantes :

1 - Conseils ponctuels aux collectivités territoriales

Le CAUE 64 apporte un conseil aux collectivités locales qui s'engagent sur des projets :

- de requalification d'espaces publics dans les villages,
- de restauration de bâtiments publics,
- de valorisation du patrimoine bâti,
- Accous, requalifications espaces publics au cœur du bourg,
- Bedous, restauration du château Lassalle,
- CdC vallée Aspe, actions d'accompagnement de la déviation du vallon intermédiaire le long du Gave,
- Eaux-Bonnes Gourette, rénovation du cœur de la station touristique de Gourette,
- Etsaut, sentier de découverte patrimonial,
- Lescun, requalification du cœur de village,
- Louvie Soubiron, création d'un espace public au centre du village,
- Pays d'art et d'histoire, projet territorial de valorisation du patrimoine.

2 - Actions prospectives

D'un commun accord, le PNP et le CAUE 64 ont décidé d'engager une réflexion sur le patrimoine urbain en Haut-Béarn. Ce choix se justifie par l'enjeu environnemental : aménagement des espaces publics ; l'enjeu culturel : spécificités des urbanités de montagne ; l'enjeu économique : accueil touristique et préservation des espaces agricoles et l'enjeu urbanistique : développement raisonné des villages.

Le but de cette action est de mieux connaître les formes urbaines liées à la montagne pour accompagner les collectivités locales dans leurs démarches territoriales (planification urbanistique, projet de territoire,...).

L'objectif est de réaliser un document de sensibilisation à destination des décideurs locaux.

3 - Animation de conférences estivales

Quatre conférences ont été programmées durant l'été 2009. Elles avaient pour thèmes :

- à la recherche de la maison ossaloise, intervenant : **Christian Bouché**
- à la recherche de la maison aspoise, intervenant : **Christian Bouché**

Ces conférences ont tenté de répondre aux questions suivantes :

Existe-t-il un type architectural que l'on pourrait dire spécifiquement aspois ou ossalois ?

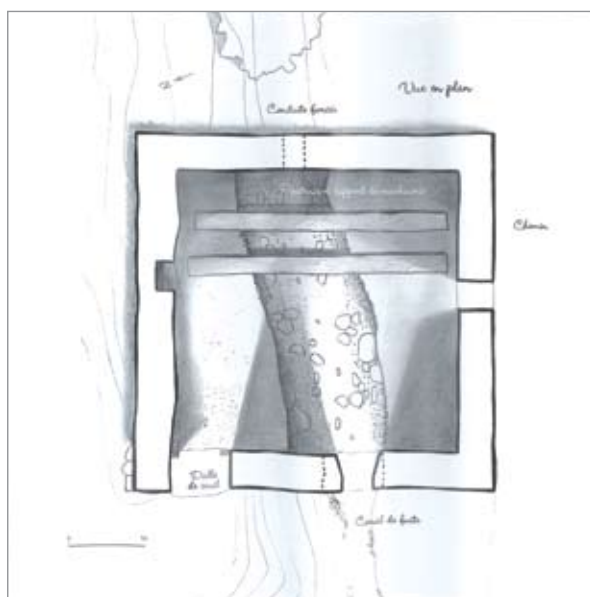
Si ce type existe, quelles en sont les caractéristiques ? Quand et comment s'est-il constitué ? Quand a-t-il perdu sa prééminence et quelles figures architecturales sont venues le contester ?

- un patrimoine méconnu : les moulins en Vallée d'Aspe, intervenant : **Maiwenn Houzay**, historienne de l'art

- un patrimoine méconnu : les moulins en vallée d'Ossau, intervenant : **Maiwenn Houzay**

Le moulin était au cœur de la civilisation rurale dont l'alimentation était essentiellement à base de céréales. L'abondance des eaux vives a permis la construction d'un grand nombre de moulins dans les vallées.

C'est ce patrimoine qui a été évoqué, au travers de ses vestiges et documents d'archives.



Aste-Béon - Hameau Aste - Moulin à eau



Aste-Béon - Hameau Aste - Moulin à eau

LES ACTIONS DE PÉDAGOGIE ET DE FORMATION

ACTIONS PÉDAGOGIQUES AUPRÈS DES SCOLAIRES



Paris - Musée Guimet



Paris - Fondation Cartier

« La fenêtre et l'escalier », Château de Pau - 20 et 21 janvier 2009

Formation enseignants « La fenêtre et l'escalier », château Pau, 20 & 21 janvier 2009.

Préparation et animation d'un séminaire de formation à l'architecture destiné aux enseignants du premier et second degrés, à la demande de l'Inspection d'Académie et en partenariat avec le château de Pau et l'IUFM.



Paris - Rue Campagne Première

Château de Laàs, journée des enfants

Sensibilisation à l'architecture pour six classes d'écoles élémentaires dans le cadre de la Journée des enfants organisée au château de Laàs.

FORMATION CRP DE BETERETTE À GELOS

Formation auprès d'adultes en reconversion professionnelle autour d'un projet de réhabilitation d'un centre d'accueil en gîte de groupes, avec prise en compte des particularités du bâti ancien confrontées aux contraintes réglementaires.

CYCLE DE CINQ FORMATIONS DESTINÉ AUX ÉLUS



Communauté d'agglomération de Tarbes - Gens du voyage -
Cinéma-débat - 6 mars 2009



Communauté d'agglomération de Tarbes - Gens du voyage -
Cinéma-débat - 6 mars 2009

I - Formation « Accueil et habitat des Gens du Voyage : vers de bonnes pratiques » Pau et Hautes-Pyrénées, le 6 mars 2009

Après-midi de visites de réalisations à la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes et soirée-débat au Cinéma Le Méliès à Pau.

Sujets sensibles, l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage suscitent toujours de nombreuses interrogations. De l'aire d'accueil aux terrains familiaux, des solutions existent, plus ou moins pertinentes. Comment envisager des formes d'accueil optimisant la sécurité et l'intégration sociale ?

Si une faible proportion des Gens du Voyage migre régulièrement, la majorité souhaite se sédentariser. Avec un impératif : vivre en famille élargie. L'habitat des Gens du Voyage peut être considéré comme un programme d'habitat social peu différent des autres.

Comment favoriser la sédentarisation, permettre l'accès à la propriété ? Comment mettre en place une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) ?

Le CAUE a proposé la visite de six exemples dans l'agglomération tarbaise, qui expérimente ces questions depuis longtemps et peut en tirer des conclusions éclairantes. La journée s'est terminée avec la projection du film de Cyril TERRACHER « Terrain d'entente » tourné sur l'aire du Ruste à Libourne, accompagnée du témoignage de Dominique BARREAU, responsable de la politique d'accueil des Gens du Voyage de la Communauté de Communes du Libournais. Le débat a rassemblé élus et représentants d'associations et a permis au public de mesurer l'importance de l'implication politique et la pertinence des réponses techniques qui existent aujourd'hui.

Les partenariats

- La Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes
- La Communauté de Communes du Libournais
- SAGV 65
- Gadge Voyageurs
- Le GIE Caths
- La Fondation de France
- Le Cinéma d'art et d'essai « Le Méliès »

14 personnes ont bénéficié de cette formation.

CAUE 64 - Rapport d'activité 2009

2 - Formation « La démarche de projet et les objectifs du développement durable » Larceveau, le 28 mai 2009

Le cortège des lois promulguées ces dix dernières années en matière de planification et d'organisation territoriale a considérablement modifié les domaines de l'urbanisme et l'aménagement des territoires concernés. Les textes, souvent complexes, véhiculant des concepts abstraits, n'ont pas toujours été assimilés à leur juste valeur et ont induit des interprétations hasardeuses voire contradictoires.

Face à la difficulté de maîtriser les nouveaux enjeux et les réels objectifs de ces lois, les attitudes ou les postures professionnelles ont, dans bien des cas, conduit à se limiter à une application des textes sur le modèle des anciens documents d'urbanisme en formalisant à nouveau les pratiques. Depuis leur mise en application, trop peu de temps s'est écoulé pour comprendre la réelle portée de ces lois. On est très vite passé d'une phase d'interrogations sur les nouveaux dispositifs à une phase d'utilisation des règlements et de recours aux procédures pour répondre à l'urgence, sans comprendre les liens explicites ou implicites entre les différentes étapes d'élaboration d'un document de planification.

Ce premier constat pousse à s'interroger sur les articulations à mettre en exergue entre les fondements des lois, les interprétations et les pratiques de terrain. Les enjeux identifiés à l'échelle nationale sont-ils du même ressort au niveau local ? La notion de projet peut-elle, au-delà de son acceptation abstraite, être entendue par les acteurs locaux dans une perspective d'intérêt général ? Les lois sont-elles adaptées aux milieux ruraux rencontrés dans le département ? En quoi le développement durable peut-il améliorer la conception et la performance de l'action publique locale ? Maintes questions qui demandent désormais à prendre du recul pour améliorer les pratiques existantes et mieux répondre aux besoins des collectivités concernées.

Les partenariats

- Le Syndicat mixte de Basse Navarre
- Le Comité Izpegi - CPIE Pays basque

23 personnes ont bénéficié de cette formation.

Programme de formations 2009

La démarche de projet et les objectifs du développement durable.

Date : Jeudi 28 mai 2009.
Lieu : Larceveau
Partenaires : Syndicat mixte de Basse Navarre, Comité Izpegi - CPIE Pays Basque
Publics concernés : élus locaux, techniciens territoriaux.

Le cortège des lois promulguées ces dix dernières années en matière de planification et d'organisation territoriale (la politique de développement durable, les lois relatives à l'urbanisme et l'aménagement des territoires, les lois relatives au développement durable, les lois relatives à l'agriculture, la loi sur la démocratie de proximité...) a considérablement modifié les domaines de l'urbanisme et l'aménagement des territoires concernés (Communes ou communautés de communes...). Les textes sont complexes, véhiculent des concepts abstraits (notion de développement durable, démarche de projet) et privilégient l'urgence de la mise en œuvre des politiques publiques. Ils n'ont pas toujours été assimilés à leur juste valeur et ont induit des interprétations hasardeuses voire contradictoires.

Face à la difficulté de maîtriser les nouveaux enjeux et les réels objectifs de ces lois, les attitudes ou les postures professionnelles ont, dans bien des cas, conduit à se limiter à une application des textes sur le modèle des anciens documents d'urbanisme en formalisant à nouveau les pratiques. Depuis leur mise en application, trop peu de temps s'est écoulé pour comprendre la réelle portée de ces lois. On est très vite passé d'une phase d'interrogations sur les nouveaux dispositifs à une phase d'utilisation des règlements et de recours aux procédures pour répondre à l'urgence (Demandes d'autorisation de construire) sans comprendre les liens explicites ou implicites entre les différentes étapes d'élaboration d'un document de planification.

Ce premier constat pousse à s'interroger sur les articulations à mettre en exergue entre les fondements des lois, les interprétations et les pratiques de terrain. Les enjeux identifiés à l'échelle nationale sont-ils du même ressort au niveau local ? La notion de projet peut-elle, au-delà de son acceptation abstraite, être entendue par les acteurs locaux dans une perspective d'intérêt général ? Les lois sont-elles adaptées aux milieux ruraux rencontrés dans le département ? En quoi le développement durable peut-il améliorer la conception et la performance de l'action publique locale ? Maintes questions qui demandent désormais à prendre du recul pour améliorer les pratiques existantes et mieux répondre aux besoins des collectivités concernées.

INSCRIPTION

La démarche de projet et les objectifs du développement durable
Jeudi 28 mai 2009

Nom - Prénoms : _____ Organisation : _____
Fonction : _____ E-mail : _____

☐ Participe
☐ Dépose ma participation de 15 € à régler à l'inscription, uniquement par chèque, à l'ordre du Comité Izpegi

à retourner avant le 7 mai 2009 au Comité Izpegi - Une seule inscription par bulletin, déplier si besoin

Fiche programme 2009

3 - Formation « Du lotissement au quartier, ou comment construire de la forme urbaine » Pau, le 24 septembre 2009

Les communes sont confrontées à plusieurs projets d'extension qui peuvent se concrétiser par la création d'un lotissement, d'un nouveau quartier, à la requalification d'espaces délaissés, à l'ouverture de zones d'activités. Quelle que soit la nature du projet, les communes ou leur groupement doivent nécessairement s'interroger sur les conséquences de leur choix en termes de densité d'occupation des sols, de consommation foncière et de formes urbaines induites.

Le fonctionnement et l'organisation des villes et des villages doivent être projetés en tenant compte à la fois des besoins individuels et des logiques collectives, tout en se préoccupant des impacts sur les milieux naturels et les espaces agricoles.

Depuis une trentaine d'années, la majorité des communes ont connu une forte consommation foncière, soit de manière homogène, soit, le plus souvent, selon un modèle d'urbanisation fractionné de faible densité. Ce qu'on nomme étalement urbain pose aujourd'hui de nombreux problèmes aux collectivités tant dans les dysfonctionnements urbains rencontrés que dans la gestion des réseaux.

Désormais les collectivités, conscientes des inconvénients consécutifs à ce genre de développement, se doivent d'anticiper un aménagement de leur territoire plus cohérent.

Les partenariats

- L'Agence d'urbanisme Adour Pyrénées
- La D.D.T.M.

55 personnes ont bénéficié de cette formation.



Pau - UPPA - 24 septembre 2009

4 - Formation « Accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite » Salies-de-Béarn, le 22 octobre 2009



Navarrenx - Guillard

Pour tenter de répondre à ces questions, une demi-journée de formation à la mairie de Salies-de-Béarn a permis des échanges entre élus et techniciens présentant des expériences en ce domaine - méthodes, démarches, exemples d'aménagement - et des usagers représentant plusieurs associations, qui ont témoigné de leur quotidien et exprimé leurs attentes.

Les partenariats

- Commune de Salies-de-Béarn
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées
- La Cellule Accessibilité de la D.D.T.M.
- La Ville de Bayonne
- Le PACT Béarn-Bigorre

42 personnes ont bénéficié de cette formation.

Depuis la promulgation de la loi du 11 février 2005 sur « L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'accessibilité des espaces aux personnes en situation de handicap est devenue une préoccupation incontournable.

Deux décrets du 21 décembre 2006 et l'arrêté du 15 janvier 2007 précisent l'application de cette loi à la voirie et aux espaces publics, en prenant en compte tous les types de handicap sur la continuité des déplacements.

Quel est le champ d'action de la commune ? Quelles sont ses responsabilités ? A quoi sert la commission d'accessibilité ? Comment réaliser un diagnostic préalable d'accessibilité ? Comment établir un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics ? Qu'est-ce qu'une chaîne de déplacement ?



Salies-de-Béarn - Octobre 2009

5 - Formation « L'approche environnementale de l'urbanisme » Larceveau, le 19 novembre 2009

Suite au Grenelle de l'Environnement, la mesure de l'impact des projets d'aménagement que portent les collectivités est devenue incontournable. Par ailleurs, les lois SRU et UH ont largement modifié le contenu des documents d'urbanisme et notamment en ce qui concerne l'évaluation des conséquences des projets sur les milieux naturels et plus largement sur l'environnement.

Désormais, la dimension environnementale doit être appréhendée à chaque étape d'un projet quelles qu'en soient la taille et la nature. Ainsi l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), constitue un outil opérationnel permettant aux maîtres d'ouvrage d'effectuer des arbitrages. Le plus souvent cette démarche accompagne l'élaboration des documents d'urbanisme, mais elle peut être utilisée dans la mise en œuvre d'opérations d'aménagement comme les ZAC, les lotissements, les opérations de renouvellement urbain, les zones d'activités...

La mise en place d'une AEU peut répondre simultanément à plusieurs questions :

Quel site à urbaniser ?

Comment optimiser le foncier disponible et utiliser au mieux l'espace ?

Quelles formes urbaines retenir ?

Quelle typologie d'habitat choisir ?

Quelle sera la place réservée aux piétons et aux cyclistes ?

Quelle offre d'énergie proposer ?

Comment gérer les eaux pluviales ?

Les partenariats

- Le Syndicat mixte de Basse Navarre
- Le Comité Izpegi - CPIE Pays basque
- L'ADEME Aquitaine

61 personnes ont bénéficié de cette formation.

Programme de formations 2009

L'approche environnementale de l'urbanisme

Date : Jeudi 19 novembre 2009.
Lieu : Marie de Larceveau
Partenaires : Syndicat mixte de Basse Navarre, Comité Izpegi - CPIE Pays basque, L'ADEME Aquitaine.
Publics concernés : élus locaux, techniciens territoriaux.

Suite au Grenelle de l'environnement, la mesure de l'impact des projets d'aménagement que portent les collectivités est devenue incontournable. Par ailleurs, les lois SRU et UH ont largement modifié le contenu des documents d'urbanisme et notamment en ce qui concerne l'évaluation des conséquences des projets sur les milieux naturels et plus largement sur l'environnement.

Désormais, la dimension environnementale doit être appréhendée à chaque étape d'un projet quelles qu'en soient la taille et la nature. Ainsi l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) constitue un outil opérationnel permettant aux maîtres d'ouvrage d'effectuer des arbitrages. Le plus souvent cette démarche accompagne l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, SCOT, Cartes communales) mais elle peut être utilisée dans la mise en œuvre d'opérations d'aménagement comme les ZAC, les lotissements, les opérations de renouvellement urbain, les zones d'activités...

La mise en place d'une AEU peut répondre simultanément à plusieurs questions (cf document ADEME « L'Approche Environnementale de l'Urbanisme pour concilier urbanisme et environnement »).

Quel site à urbaniser ?
Comment optimiser le foncier disponible et utiliser au mieux l'espace ?
Quelles formes urbaines retenir ?
Quelle typologie d'habitat choisir ?
Quelle sera la place réservée aux piétons et aux cyclistes ?
Quelle offre d'énergie proposer ?
Comment gérer les eaux pluviales ?

INSCRIPTION

L'approche environnementale de l'urbanisme
Jeudi 19 novembre 2009

Nom - Prénoms : _____ Organisation : _____
Fonction : _____ E-mail : _____

☐ Participe
☐ Dépose ma participation de 10 € à régler à l'inscription, uniquement par chèque, à l'ordre du Comité Izpegi

A retourner avant le 7 mai 2009 au Comité Izpegi - Une seule inscription par bulletin, dupliquer si besoin

Fiche programme 2009

LES PARTICIPATIONS DIVERSES DU CAUE 64

Commission des sites

La Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, sous l'autorité de Monsieur le Préfet, est appelée à donner son avis sur des questions d'aspect architectural de constructions ou sur des questions d'urbanisme. Cette instance se réunit au rythme d'une fois par mois. Le CAUE 64, représenté par sa direction, y est associé au titre du collège des personnes compétentes.

Figures de la maison en Pays basque

Intervention sur « la maison basque », le 4 novembre au Musée basque et de l'histoire de Bayonne. Présentation des figures de la maison en Pays basque, de l'etche au pavillon néo-basque passant par les très élitistes villas du premier tiers du XX^{ème} siècle. Contre une opinion trop fréquente qui voudrait n'y voir qu'un enchaînement naturel, sans solution de continuité, il a été montré les différences de nature entre les programmes, différences qui ne peuvent être niées au bénéfice de ressemblances superficielles.



Villa Gochoenia GOMEZ - 1923

Séminaire « Mémoire des villes », université de Pau et des Pays de l'Adour

Dans le cadre d'un séminaire organisé à l'Université, présentation du quartier Paul Doumer, première cité-jardin de Pau.

Atelier urbain « Secteur Est de Pau »

Participation à l'atelier organisé par la Communauté d'Agglomération de Pau consacré au devenir du secteur Est (Route de Tarbes).

Dans le cadre des réflexions du SCOT du Grand Pau, l'Agence d'Urbanisme Adour Pyrénées a organisé un atelier de projet urbain sur la question du secteur Est de l'agglomération paloise. Ces rencontres ont eu lieu les jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2009 et elles ont permis de regrouper des professionnels de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement, d'horizons et de structures différents auquel le CAUE était associé. Cette démarche de « brainstorming » animé par M. Jean Yves CHAPUIS (Rennes Métropole) ont permis d'ébaucher 3 scénarii alternatifs d'aménagement territorial, supports pour l'organisation d'un débat auprès des acteurs politiques du territoire.

Colloque « De bastides en éco-quartiers »

Rédaction de l'introduction aux actes du colloque « De bastides en éco-quartiers » tenu à Pau le 9 novembre 2007.



Rebenacq - Plan de masse



Gan - Vue aérienne de la bastide

Université permanente de l'AUE, atelier « IDENTITÉS ET DIVERSITÉ »

La Fédération Nationale des CAUE a mis en place une « Université Permanente de l'AUE », lieu d'échanges et de recherches sur des questions partagées par le réseau des CAUE. Le CAUE 64 s'est investi dans le groupe de travail « Identités et diversité des formes habitées » pour lequel il a notamment proposé un texte d'orientation consultable sur le site de la FNCAUE.

Le CAUE 64 a également participé à l'organisation d'un séminaire à Paris les 8 et 9 octobre 2009 au cours duquel sont intervenus des sociologues, un architecte-historien, le responsable d'un cabinet de marketing en habitat, des représentants du Ministère, ainsi que Robert Mangado, chef du SDAP 64.

Colloque « Fer et savoir-faire », le 6 novembre 2009

Communication sur l'utilisation du métal dans l'architecture, dans le département des Pyrénées-Atlantiques. L'intervention a mis l'accent sur l'expression du métal dans la construction, le domaine qu'on lui assigne et les réticences qu'il suscite, appliqué à certains programmes.



Berenx - Maison Abadie - 2008

5-

LES JURYS DE CONCOURS

Les jurys de concours :

Les maîtres d'ouvrage publics organisent des consultations de concepteurs (architectes ou paysagistes) en vue de passer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le lauréat de la consultation. Dans le cadre de ces mises en compétition, le CAUE est sollicité pour participer aux jurys de concours institués pour éclairer le choix du maître d'ouvrage.

Commune d'Anglet

Construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Maître d'ouvrage : OD 64

Lauréat : AADI architectes

Commune d'Artix

Restructuration complète du collège Jean Moulin

Maître d'ouvrage : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Lauréat : Jean-Marc Ruiz et Stéphanie Imbaud

Commune de Bayonne

Restructuration totale du collège Marracq

Maître d'ouvrage : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Lauréat : François Hebrard

Commune de Lons

Construction du Foyer Maternel

Maître d'ouvrage : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Lauréat : Thierry Meu

Commune de Monein

Restructuration totale du collège Jean Sarrailh

Maître d'ouvrage : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Lauréat : AADI architectes

Commune de Mourenx

Construction d'un Centre de Secours à Mourenx

Maître d'ouvrage : SDIS 64

Lauréat : LAMAISON-HIQUET

Commune de Pardies

Construction d'un complexe sportif de pelote

Maître d'ouvrage : Commune de Pardies

Lauréat : Philippe Pichot

Commune de Pau

Construction du Centre de traitement de l'alerte et du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques

Maître d'ouvrage : SDIS 64

Lauréat : ACTA

Commune de Pau

Programme de construction d'environ 60 logements sociaux de type BBC

Maître d'ouvrage : Béarnaise Habitat

Lauréat : Xavier Leibar et Jean-Marie Seigneurin, architectes

Commune de Serres-Castet**Restructuration partielle et extension du collège René Forgues**

Maître d'ouvrage : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Lauréat : Cyril Despré

Canton d'Iholdy**Création d'une déchetterie**

Maître d'ouvrage : SIVU Ostibarre

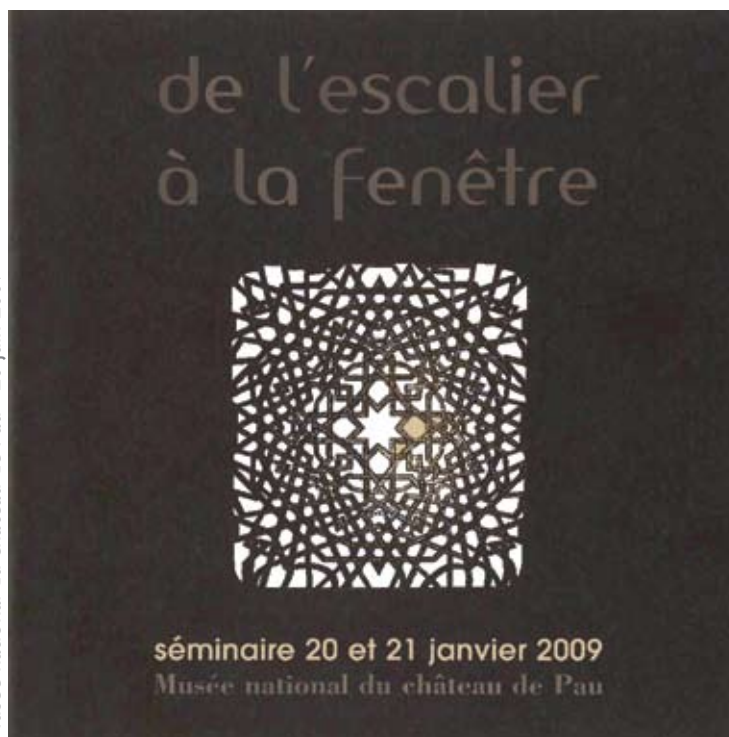
Lauréat : SETMO

6-

LA REVUE DE PRESSE

FORMATION « LA FENÊTRE ET L'ESCALIER »

Musée national du château de Pau - 20 juin 2009



Sud-Ouest - 19 janvier 2009



Séminaire au château de Pau

Le Musée national, en partenariat avec le CAUE, l'IUFM et l'inspection académique, organise mardi et mercredi un séminaire intitulé « De l'escalier à la fenêtre » destiné avant tout aux enseignants. La journée de demain est ouverte au grand public. De 9 h 30 à 17 heures, entrée gratuite. PHOTO ARCHIVES G. B.

CYCLE DE CINQ FORMATIONS DESTINÉ AUX ELUS

22 | Pays Basque Intérieur

SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY

De nouvelles journées d'études avec le CPIE



Les dirigeants du CPIE autour de Patrick Fifre, directeur du CAUE. PHOTO P. S.

Le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Pays Basque va lancer pour la deuxième année un programme de Journées d'études pour les élus locaux, les techniciens de collectivités mais également ouvert à toute personne soucieuse des questions d'environnement.

En 2008, il avait organisé 6 journées avec la participation de l'université de Pau, l'INRA, l'EDF et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Ces journées d'études sont financées par le PCD Basse-Normandie, le Conseil général et le Conseil régional. Pour 2009, le CPIE s'est adjoint, en plus des précédents, le concours du CAUE (Conseil architecture, urbanisme et environnement) des Pyrénées-Atlantiques.

Le CAUE est directement liée au Conseil général et financé en majorité par la taxe d'urbanisme prélevée sur les permis de construire. Présidé par Jean-Louis Caset, conseiller général d'Iholdy et dirigé par Patrick Fifre, il est le plus ancien de France. Ses missions principales sont l'aide aux collectivités (notamment pour les PLU et les cartes communales), la formation (vers artisans, les élus et les techni-

ciens des collectivités), les actions de sensibilisation et les conseils aux particuliers.

À Larceveau

Les deux premières journées de 2009 se dérouleront à Larceveau au mois de mai (dates à préciser ultérieurement).

La première journée sera réservée à la présentation détaillée des missions et objectifs du CAUE. Pour la deuxième journée, il sera question de l'approche environnementale dans la construction et l'intégration des énergies renouvelables et du développement durable aux projets de construction. Il est préférable de signaler sa participation au CPIE.

Le CPIE Pays Basque prépare une troisième journée autour de l'analyse des sols dans le cadre de l'assainissement individuel.

Les élus et techniciens peuvent également demander des journées en proposant des sujets au CPIE.

P. S.

CPIE : tél. 05 59 37 47 20.
CAUE, antenne de Bayonne :
tél. 05 59 46 52 62 ou www.caue64.fr

COLLOQUE « DE BASTIDES EN ECO-QUARTIERS »

NORD BÉARN

ARZACQ • Association Bastides 64

Un art de vivre

L'opportunité de découvrir la région d'une autre manière.

Avec de nombreuses réunions du conseil d'administration, de nombreux colloques, et un superbe DVD sur les bastides du département, voilà une association qui entend promouvoir un certain tourisme vert, et porter à la connaissance d'un large public, une région dont le patrimoine architectural est évocateur d'une manière de vivre qui se pérennise au fil des ans. Dans son rapport moral, le président Baucou a largement expliqué les pistes abordées, celles en friche, et le travail futur à accomplir pour donner à l'association Bastides 64 toute sa plénitude.

Des journées d'étude

Pour parvenir à ses fins, une collaboration s'est établie avec des professionnels de l'animation touristique, notamment avec le Comité départemental du Tourisme, avec des représentants des métiers de l'architecture, le centre Départemental de documentation pédagogique, la CAUE 64, la Fédération Française de cyclotourisme etc. Demandeurs de conseils et d'expertise dans de multiples domaines, Bastide 64 a pu ainsi mettre sur pied des projets élargis comme des journées d'étude et surtout se prémunir de toute turbulence et de conflits politiques.

Mention particulière de la collaboration avec le CDT incontournable



Une équipe qui gagne, Claude Darrière et Florence, entourant le président Dupont en présence de tous les acteurs de cette matinée. (Photo Francis Marianne)

nable dans beaucoup de cas, et utile aussi pour la diffusion des 50.000 exemplaires de la plaquette Histoire et patrimoine.

Un cadre nouveau

La convention élaborée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre vient d'être signée grâce à la volonté du Conseil général, ce qui conforte l'action des responsables, en concrétisant l'ancrage de Bastides 64 aux côtés de professionnels du tourisme.

Ce cadre nouveau ouvre un large horizon de coopération avec d'autres associations complémentaires. Avec les adhésions des bastides de Bellocq et Labastide Clairance, le circuit des Bastides 64 élargit son champ d'action portant à quinze, les sites touristiques labellisés, qui ainsi offrent un large

éventail de randonnées mécaniques, cyclotouristiques, etc. et pourquoi pas pour les plus courageux des journées pédestres qui proposeraient la découverte autrement du département.

Un avant goût peut déjà être consulté en visionnant le DVD « Du Béarn au Pays basque : sur la route des bastides » que l'on peut se procurer dans les offices de tourisme, et à Arzacq aussi à la Maison de la presse.

Bastides 64 : Assat, Nay, Gan, Rébénacq, Bruges, Montaut, Lestelle, Garlin, Arzacq, Labastide Villefranche, Bellocq, Vielleséguir, Navarrenx, La Bastide Clairance mais aussi les grottes de Bétharram, la transhumance, la pelote basque, les vieux métiers : autant de sujets évoqués dans le film.

EMBELLISSEMENT DES VILLES ET DES VILLAGES PAR LE FLEURISSEMENT

24b | Pays des Gaves

SALIES-DE-BÉARN

Mise en scène fleurie

Le colloque « Comment reconquérir la troisième fleur ? », organisé par la commission municipale environnement, s'est tenu le 18 mars, salle Jean-Monnet, devant un public certes clairsemé, mais largement représenté par des employés des services techniques, à l'origine du fleurissement (réussi) de la salle (1).

Le maire, Claude Serres-Cousiné s'est plu à souligner que la reconquête de la troisième fleur nécessiterait « l'implication générale de l'ensemble de la ville », désignant ainsi la signalétique, l'investissement des particuliers (devants de portes, aménagements, entretien et fleurissement, etc.).

Parmi les intervenants, Chantal Fialeix, responsable régionale du concours Villes et villages fleuris, a donné les lignes directrices, selon les critères définis par le jury : patrimoine paysager et végétal, cadre de vie et développement durable, animation et valorisation touristique. Chantal Fialeix a toutefois insisté sur l'importance que chaque ville garde son identité ainsi que ses particularités.

Puis Didier Moumied du Comité départemental du tourisme a évoqué les problèmes d'accessibilité. Il a encouragé la municipalité à s'appuyer sur l'étude diagnostic réalisée sur la commune en 2008 par Nolwenn Morin, stagiaire au CAUE (2).

Philippe Bodson, responsable des espaces verts de la ville de Pau (quatre fleurs), a ensuite apporté



Les intervenants du colloque sur la scène fleurie. PHOTO R. LANSALOT

ses conseils en matière de reboisement imaginatif et réfléchi pour bien réutiliser l'espace.

Cohabitation

À son tour, Olivier Belghazi, responsable des espaces verts de Lescar, a présenté la réflexion menée dans sa ville sur le désherbage, l'arrosage et la gestion raisonnée des espaces. Enfin, Jean-Marc Fuzier a abordé le problème délicat de la cohabitation avec l'animal en ville.

Bernard Bénétteau, adjoint municipal chargé de l'environnement, a tenu à rappeler que même si l'ob-

jectif était la troisième fleur, le plus important restait « la démarche pour la reconquérir qui doit être le moteur d'une action collective dans laquelle chacun sera gagnant, mais en premier l'économie locale et celles et ceux qui la représentent ». L'aventure ne fait donc que commencer.

Roselyne Lansalot

(1) Avec la collaboration gratuite des professionnels fleuristes, pépiniéristes et jardinerie.

(2) Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

SALON DE L'HABITAT



L'écoconstruction est en marche, ici, à Saint-Castin. PHOTO L. LAISSAC

Conseils à tous les étages

PARC DES EXPOS Le Salon de l'habitat, déco et jardin ouvre aujourd'hui. Avec encore plus d'offres

Le Salon de l'habitat, de la décoration et du jardin, dont une nouvelle édition démarre ce jeudi, entend rester l'un des grands rendez-vous commerciaux de l'année au Parc des expositions de Pau.

Avec environ 18 000 visiteurs l'an dernier, la manifestation arrive juste derrière la Foire de septembre, pour son attractivité. Et le contexte actuel de crise économique ne semble pas de nature à décourager l'équipe de Christian Roussille, le président. Le salon paraît en effet susceptible de s'adapter, en jouant sur les trois piliers qui le portent : l'offre commerciale, le conseil et l'animation.

L'offre commerciale, d'abord, est renforcée et diversifiée. 311 exposants (19 de plus qu'en 2008) attendent, en un même lieu, des clients potentiels qui ont le projet de faire construire une maison, de rénover leur logement, l'agrandir, de la décorer ou d'embellir leur jardin. Des espaces spécifiques attendent chacun.

L'animation, elle, passe par la mise en valeur des œuvres d'artisans tisseurs décorateurs, des Compagnons du devoir, d'expositions telles que « L'Art du fil » qui est consacrée

aux entreprises du textile. Et puis, le salon s'affirme un peu plus chaque année comme un lieu de conseil.

Jusqu'à dimanche soir

L'espace Info énergie propose ainsi quatre conférences gratuites, ouvertes à tous, sur des thèmes liés à la maîtrise des coûts de l'énergie couplée à la protection de l'environnement (1).

Du conseil, le Conseil en architecture, urbanisme et environnement peut également en apporter. Les architectes seront présents, jusqu'à dimanche soir (2), pour répondre aux questions du public. Les huissiers aussi. La Chambre régionale des huissiers de justice est représentée pour la première fois. Il y a certaines démarches, dans la construction d'un projet, où ils ont un rôle à jouer.

(1) Conférences : « Les bâtiments basse consommation et les aides financières », vendredi, à 15 h ; « Les énergies renouvelables », samedi, à 15 h ; « Les énergies renouvelables et les aides financières », dimanche, à 11 h ; « Les règles de l'éco-construction », dimanche, à 15 h. Gratuit.

(2) Salon de l'habitat, la décoration et du jardin, jusqu'à dimanche au Parc des expositions (boulevard Champetier-de-Ribes) de Pau. Ouverture : jeudi de 14 h à 19 h, vendredi, samedi et dimanche de 10 h à 20 h. Entrée générale : 5,50 €, 3 € pour les moins de 18 ans, gratuit pour les moins de 12 ans et les handicapés.

SALON DE L'HABITAT

PAU • Salon de l'Habitat aujourd'hui, demain et dimanche au Parc des expositions

Ça casse des briques



Du pépiniériste à l'architecte, de l'ébéniste au géomètre, une grande palette de métiers est présente sur le salon.
(Photo Nicolas Sobothier)

Très utile avant de construire ou de rénover, ou pour aménager de nouveaux espaces, ce salon devrait répondre à de nombreuses questions.

Le salon de l'Habitat, déco et jardin a démarré jeudi au Parc des expositions mais prendra son vrai rythme de croisière aujourd'hui, demain et dimanche. Près de 300 exposants sont là et attendent les visiteurs.

Quatre grands secteurs d'activités, quatre espaces. La **déco** : les tendances de l'année sont présentées par une trentaine d'exposants spécialisés dans les métiers de la décoration. Mais aussi une large place est faite aux tapisiers, décorateurs, ébénistes, artisans d'art (coutelier, céramistes, tourneur, etc.).

Le fil, tradition bien béarnaise, sera présent avec tous les liens de maison, la dentelle et bon nombre de savoir-faire. Les compagnons du devoir dans les domaines de l'ébénisterie, la ferronnerie d'art et la maçonnerie. Un atelier de marquetterie et de peinture en trompe-l'œil sera à disposition.

Les **énergies renouvelables** : l'éco habitat et la maison en bois

sont les grandes tendances de ce salon. Des exposants présenteront leurs produits. Idem pour l'éolien, le solaire thermique, le photovoltaïque, etc.

Construction ou rénovation : un espace dédié aux conseils, logement, architecture, urbanisme, environnement, notaires, experts géomètres, huissiers de justice sont tous regroupés pour permettre aux futurs bâtisseurs ou renovateurs de ne pas se prendre les pieds dans le tapis.

Le jardin : pépiniéristes, piscinistes, mobiliers de jardin, revêtements de sols : tous les produits et techniques du jardin sont présentés.

Quelques conférences

Salle Navarre : aujourd'hui à 17h30 : « Ville dense ou cité étalée ? » Est-il plus intéressant d'étaler ou de densifier les constructions ? La densité crée-t-elle des économies d'échelle ? Peut-elle enrayer l'étalement urbain ? Samedi à 15h30 : « Habitat et solutions durables ». Ce qu'il faut savoir pour rénover ou construire sa maison ou son appartement. Dimanche à 15h30 : « Quelles solutions d'énergies nouvelles et renouvelables pour chez vous ? » Chauffage au bois, photovoltaïque, pompe à chaleur...

Hall Aspe : aujourd'hui à 15h :

« Les bâtiments basse consommation et les aides financières » ; samedi à 15h : « Les énergies renouvelables : une histoire d'avenir » ; dimanche à 11h : « Les énergies renouvelables et les aides financières » ; dimanche à 15h : « Eco construction : les règles à respecter ».

Un lieu, un thème

Hall Béarn : nous ceux qui ont un projet de construction ou de rénovation y trouveront le gros œuvre, les matériaux, les systèmes de chauffage, les cuisines.

Hall Adour : toute la chaîne des intervenants de l'habitat y est représentée : constructeurs, agences immobilières, promoteurs, organismes de financement. L'Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil 64), le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), la Chambre des notaires, la DDE, l'Ordre des experts géomètres, le Pavillon de l'architecture y sont réunis.

Hall Aspe : room sur les énergies renouvelables : éolien, hydro-électricité, solaire thermique, photovoltaïque, géothermie, biomasse et maîtrise de l'énergie seront illustrés par une exposition ludique, didactique et pratique. Une cinquantaine d'exposants : constructeurs de maisons bois, fournisseurs

de matériaux isolants (laine de chaux, ouate de cellulose, liège), des installateurs en énergie renouvelables et des entreprises commercialisant les produits respectueux de l'environnement (peinture sans solvants, récupérateur d'eau pluviale, briques monomur, produits naturels).

Hall Pays de Soule : espace consacré aux métiers de la décoration : marbriers, escalieristes, tissus et voilages, parquets, peintures, tapis, mobilier, luminaires.

Hall Aragon : vingt-deux artisans tapisiers-décorateurs (réalisation de rideaux, tentures, décors drapés, tissus tendus sur les murs ou sur les sièges) sont réunis par le syndicat des artisans de l'ameublement d'Aquitaine.

Eplanade centrale : produits et techniques du jardin : piscinistes, aménagements paysagers.

Hall Ossau : consacré aux métiers d'art avec trente-six artisans : couteliers, céramistes, potiers, sculpteurs, peintre en décor, tourneurs sur bois.

Horaires : vendredi, samedi et dimanche de 10h à 20h.
Tarifs : adultes 5,50 € ; de 12 à 18 ans : 3 €. Gratuit pour les moins de 12 ans et les personnes handicapées sur présentation de leur carte.

EXPOSITION « ECOCONSTRUIRE »

ANIMATIONS • Semaine du développement durable

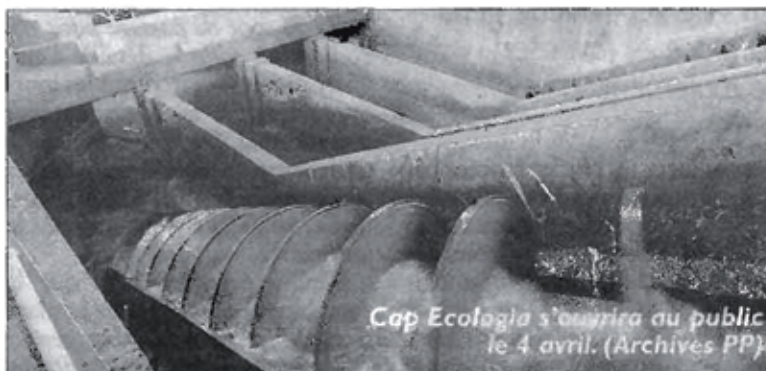
Des leçons d'écologie

Les temps forts proposés par la Ville, l'agglomération et le pavillon des architectes, dès demain.

Programme des animations de la semaine du développement durable :

A Cap Ecologia, à Lescar, demain et vendredi : à 18h30 puis 20h30, projection gratuite du film d'animation Wall-e, suivie d'un débat sur la consommation durable. Réservation au 05 59 98 58 32 ; **4 avril :** de 10h à 18h, journée portes ouvertes avec animations, expositions et visite du site.

A la cyberbase, du 4 au 11 avril : ateliers permettant de s'interroger et d'agir en faveur de la planète dans le cadre des pratiques informatiques. **Samedi 4 avril,** à 10h, « Apprendre le développement durable », 14h, « Les bons réflexes écologiques pour surfer en toute tranquillité » et 16h30, « Quand Internet participe au développement durable ». **Mercredi 8 et samedi 11 avril,** à 16h30, jouer pour comprendre le développement durable avec Clim city, version écolo du jeu « Sim city ». **Vendredi 3 et samedi 4 avril :** les rendez-vous de



l'habitat durable, place d'Espagne, à l'espace Re-sources, futur centre d'informations sur l'habitat, les déplacements et l'énergie.

Avec la Stap, le 8 avril : de 10h à 18h, place Clemenceau, journée sur la mobilité durable pour les 5 à 11 ans, avec spectacle et ateliers du CDIE sur la pollution.

Avec les architectes du Pavillon de l'architecture, demain : à 17h, conférences, « aménagement urbain et architecture durable », exemples en Pays basque et Navarre, avec Manuel Enriquez Jimenez, architecte à Pampelune ; « de 1974 à 2009 : des premières maisons solaires à la démarche HQE en passant par le bioclimatique » avec Jean-Paul Pagnoux, ar-

chitecte ; « L'innovation au service de l'architecture durable », exemples de projets en Aquitaine, avec Frédéric Betbeder, ingénieur construction durable ; à 19h, informations sur le défi du solaire thermique dans les projets d'architecture, solutions pour des projets individuels ou collectifs, applications dans la construction neuve et la rénovation, par Yannick Gioanna ; présentation de la nouvelle gamme Linoleum Forbo Global 3 par Olivier Ruiz ; à 19h45, inauguration de l'exposition « EcoConstruire » par le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement des Pyrénées-Atlantiques. Jusqu'au 6 avril, les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

EXPOSITION « ECOCONSTRUIRE »

BÂTIMENT • CAPEB: portes ouvertes aujourd'hui

Un label « Eco artisan »

A l'occasion du lancement du label « Eco artisan », la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) Béarn et Soule propose aujourd'hui, dans ses locaux (6, rue Palissy à Lescar), une journée sur la performance environnementale du bâtiment, donnant lieu à la signature d'une charte qualité pour l'assainissement non collectif.

Les entreprises dépositaires de la nouvelle marque s'engagent à conseiller leurs clients, qu'il s'agisse de collectivités locales (dans le cadre de marchés publics) ou de particuliers, en matière d'efficacité énergétique respectueuse du milieu.

Lors d'une présentation officielle, l'organisation professionnelle a insisté sur le nécessaire « soutien des partenaires et l'appui des collectivités territoriales qui ont elles-mêmes des objectifs

de développement durable pouvant relever de l'agenda 21 ».

Pour asseoir une telle dynamique, la CAPEB Béarn et Soule intensifiera ses efforts de sensibilisation, de formation et de labellisation auprès des ressortissants conviés à la journée portes ouvertes d'aujourd'hui.

Ils y trouveront des stands de fabricants et matériels de l'écoconstruction (produits photovoltaïques, briques monomur, isolants thermiques et phoniques...) et une exposition du Conseil architecture urbanisme et environnement sur la démarche écologique dans le bâtiment. Figurent également au programme des conférences sur les crédits d'impôt et le financement des travaux, animées par les partenaires de la CAPEB, la Banque populaire du Sud-Ouest et l'Espace Info-Energie.

Rens. 05 59 81 28 60

La République - 3 avril 2009

PARTENARIAT LE MÉLIÈS ET LE CAUE 64



Fabien Simon, président, devant François-Xavier Prouvost, vice-président. Ils sont d'attaque pour gérer au mieux le cinéma art et essai. PHOTO L. F. ASSAC

Changement de bobines

CINÉMA LE MÉLIÈS La nouvelle équipe gèrera ce lieu cher aux Palois

Avis de vent calme au Méliès. Une fois n'est pas coutume dans cette association qui a connu en l'espace de quelques années sept bureaux différents. La nouvelle équipe de bénévoles, élue par les adhérents réunis en assemblée générale fin mars, s'engage à œuvrer pour le cinéma en toute transparence, avec les salariés, les élus et même la presse.

Les nouveaux acteurs (1) de l'association Cinéma passion, dont certains étaient membres du conseil d'administration, partent sur des bases saines : 725 adhérents, un public stable de 100 000 spectateurs annuels (même si le début d'année a vu filer 4 000 spectateurs) et un budget à l'équilibre. Le cinéma tourne avec une enveloppe de 720 000 euros. 460 000 euros proviennent des tickets d'entrée, 113 000 de la Communauté d'agglomération, 50 000 des subventions extérieures comme le Centre national de la cinématographie.

Le Conseil général et le Conseil régional n'apportent encore pas de subsides, mais ils se montrent tous les deux intéressés pour soutenir le cinéma art et essai.

Déménagement en question

La mairie de Pau, quant à elle, pro-

priétaire des murs, semble plus que jamais vouloir soutenir l'établissement dont le bail emphytéotique doit prendre fin en 2014. « Le bâtiment n'est pas dans un état exceptionnel mais les possibilités de rénovation sont limitées. Nous nous posons la question de déménager. Nous avons en effet besoin de trois salles et d'un lieu d'accueil », explique Fabien Simon. Par ailleurs, la mairie étudie la possibilité de mettre à disposition du cinéma l'ancienne conciergerie située à côté pour agrandir les bureaux.

Le nouveau bureau a de nombreux objectifs qui doivent être validés par le conseil d'administration, parmi lesquels le développement et la redéfinition des partenariats. « Nous avons besoin de renouer les liens par le cinéma. Il y a une demande énorme. Depuis quelques années, beaucoup de gens ont été mis de côté », déplore Fabien Simon.

Rencontres du cinéma

CulturAmerica, l'association lusophone, les malvoyants, le CAUE sont partie prenante dans des partenariats « minimalistes » que le bureau veut optimiser et, bien sûr, multiplier.

Quid du partenariat avec les Rencontres du cinéma français ? La question crée l'embarras. « On attend de savoir ce qu'il adviendra de cette manifestation. La réponse est entre l'association et la mairie. En tout cas, si elles ont lieu, nous les accueillerons au même titre que les autres partenaires », confie le président.

Enfin, deux autres axes seront travaillés : la pluridisciplinarité des arts (danse, musique reliées au cinéma) et une meilleure collaboration avec les salles du Béarn comme Orthez, Garlin, Oloron... « Nous pourrions partager les réalisateurs, faire prévisualiser les films à Pau, bref créer des liens pyrénéens. »

Odile Faure

(1) Le bureau est composé du président Fabien Simon, du vice-président François-Xavier Prouvost, de la secrétaire Christine Duféche et du trésorier André Reine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

SALIES-DE-BÉARN

Nouvelle dynamique du conseil d'architecture

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE), présidé par Jean-Louis Caset, conseiller général du canton d'Iholdy, a tenu son assemblée générale à Salies, vendredi 12 juin.

Patrick Fifre en est le directeur depuis un an, chargé de la mise en place de nouveaux axes stratégiques, en collaboration étroite avec de nombreux partenaires.

L'aide à la décision des collectivités est désormais le cœur de l'activité du CAUE, réponse à une véritable demande. L'association a reçu plus de 80 réponses au questionnaire adressé aux communes du département pour les interroger sur leurs besoins. Cette mission de conseil se fait avec une vision beaucoup plus large, intégrant notamment les préoccupations et objectifs du développement durable, aujourd'hui incontournable.

En corollaire, le CAUE assure une mission de formation auprès des élus locaux et techniciens territoriaux sur des thèmes tels que l'habitat des gens du voyage, l'accessibilité, la notion de forme urbaine, l'approche environnementale de l'urbanisme... En 2008, 853 particuliers ont fait appel au CAUE, es-



Jean-Louis Caset, président du CAUE et, Claude Serres-Cousiné, maire de Salies.

PHOTO ROSELYNE LANSALOT

sentiellement pour des conseils architecturaux, permis de construire.

Enfin, le CAUE revient sur la scène de l'action culturelle en développant différents types d'actions exposition au Musée des beaux-arts de Pau à partir du 18 juin, Journées européennes du patrimoine en septembre, etc.

Sur le plan local, l'aide du CAUE est « très précieuse » pour la municipalité de Salies, comme l'a exprimé Claude Serres-Cousiné, maire et conseiller général, notamment dans le domaine de l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite.

R. L.

Sud-Ouest - 16 juin 2009



Jean-Louis Caset, président, Claude Serres-Cousiné, maire conseiller général, Patrick Fifre, directeur.

Sud-Ouest - 19 juin 2009

EXPOSITION - « LATITUDES CLÉMENTES » ANDRÉ RAVEREAU

La Méditerranée à Pau



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Pyrénées-Atlantiques amorce un nouveau tournant avec la nomination récente de son directeur, Patrick Fifre. Pour élargir son audience auprès du grand public, et mieux faire connaître l'étendue de ses missions, un programme d'action culturelle a été lancé avec des partenaires du département et d'autres régions. Les Palois peuvent ainsi découvrir au musée des beaux-arts une exposition du CAUE d'Ardèche consacrée à l'architecte André Ravereau. Né en 1919, formé dans l'atelier d'Auguste Perret (l'auteur de la reconstruction du Havre), Ravereau a toujours œuvré pour une vision « alternative » de la

construction et de l'urbanisme, respectueuse du contexte culturel et en harmonie avec son milieu naturel. Marqué au début de sa carrière par l'architecture du Maghreb, il a travaillé essentiellement dans les pays du Bassin méditerranéen et a reçu en 1980 le prestigieux prix de l'Agha Khan pour le dispensaire de Mopti (Mali). Illustrant des thèmes chers aux CAUE, cette exposition est une ouverture bienvenue sur d'autres horizons. ☛

À voir

Latitudes clémentes
Du 18 juin au 26 septembre
Musée des beaux arts de Pau
Rue Mathieu-Lalanne
64 000 Pau
T. 05 59 27 33 02

AGENDA

AUJOURD'HUI

Exposition. Peintures de Maryse Bellon, de 10 h à 19 h, salle Nouste-Henric, place de la Monnaie, jusqu'au 26 juillet.

DEMAIN

Été à Pau. Concert avec Ricky Amigos et Rageous Gratoons, à 21 h 15, au Théâtre de verdure, en cas de pluie repli au Parc des expositions. Gratuit.

MJC Foyer Berlioz. « Il létuntan », spectacle de marionnettes pour les enfants des Francas et leurs parents, par la Cie Les Saltinbranques, à 10 h 30, au 84 avenue de Buros.

Musée des Beaux-Arts. Exposition d'André Ravereau, architecte, autour du thème « Latitudes clémentes ». Tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jusqu'au 26 septembre 2009.

Sud-Ouest - 14 juillet 2009

Terrasses d'habitations, palmeraie de Bou Noura.



• le festin #70 • 15

André Ravereau expose à Pau

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

« Latitudes clémentes », c'est le nom de l'exposition de l'architecte André Ravereau qui présente ses photos au musée des Beaux-Arts de Pau, tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Sud-Ouest - 23 juillet 2009

EXPOSITION - « LATITUDES CLÉMENTES » ANDRÉ RAVÉREAU

CULTURE • L'architecture entre au musée des beaux arts

André Ravéreau expose

Le Musée des beaux-arts de Pau présente l'exposition «Latitudes clémentes» jusqu'au 26 septembre.

C'est une nouveauté que présente le Musée des beaux-arts de Pau cet été. Pour la première fois, l'établissement consacre une exposition à l'architecture. Proposée par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) des Pyrénées-Atlantiques, cette exposition présente le travail d'André Ravéreau.

Né en 1919, élève d'Auguste Perret, il a été architecte en chef des monuments historiques aux débuts de l'Algérie indépendante et a reçu en 1980 le prestigieux prix d'architecture de l'Aga Khan pour le centre de santé de Mopti (Mali). Il n'exerce plus aujourd'hui mais s'est consacré à l'écriture. le musée des Beaux-arts a voulu exposer au public des pans du travail de ce maître architecte. «*Nous voulons démocratiser l'architecture*» explique Guillaume Ambroise, Directeur du musée, «*et pour cela nous avons choisi d'exposer le travail de quelqu'un que l'on admire*».

Une exposition en trois parties

L'équipe d'organisation de cet événement a voulu présenter le



Patrick Fifre et Agnès Pachebat (CAUE64) avec Guillaume Ambroise visitant l'exposition «Latitudes clémentes» (Photo Ascencion Torrent)

travail d'André Ravéreau intelligemment. Une première salle est composée de grands panneaux qui expliquent toute la démarche de l'architecte. Le visiteur est initié au travail de l'artiste, au vocabulaire du milieu. Il acquiert certaines armes lui permettant de mieux appréhender la suite.

La deuxième salle présente des dessins. On y voit des personnages de la vallée du M'zab ou l'architecte à travaillé. Il a fini par obtenir le classement de cette région au titre des Monuments Historiques d'Algérie et a permis son classement au patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO. Cette vallée algé-

rienne est présentée dans la troisième salle par des photos de Manuelle Roche, femme d'André Ravéreau, qui a été le témoin privilégié de tout le travail effectué par son époux.

«*Cette exposition nous permet de découvrir l'architecture algérienne, mais sans tomber dans le folklore*» indique Guillaume Ambroise qui voudrait bien prolonger l'événement. Pour cela, Philippe Potié, architecte et docteur en Histoire de l'art donnera une conférence le 23 septembre à l'UPPA pour éclairer un peu plus le public sur cette architecture des « latitudes clémentes ».

LUCAS LAHARGOUE

EXPOSITION - « LATITUDES CLÉMENTES » ANDRÉ RAVEREAU

AGENDA

AUJOURD'HUI

Exposition. Peintures de Maryse Bellon, de 10 h à 19 h, salle Nouste-Henric, place de la Monnaie, jusqu'au 26 juillet.

DEMAIN

Été à Pau. Concert avec Ricky Amigos et Rageous Gratoons, à 21 h 15, au Théâtre de verdure, en cas de pluie repli au Parc des expositions. Gratuit.

MJC Foyer Berlioz. « Il létuntan », spectacle de marionnettes pour les enfants des Francas et leurs parents, par la Cie Les Saltinbrangles, à 10 h 30, au 84 avenue de Buros.

Musée des Beaux-Arts. Exposition d'André Ravereau, architecte, autour du thème « Latitudes clémentes ». Tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jusqu'au 26 septembre 2009.

Sud-Ouest - 14 juillet 2009

André Ravereau expose à Pau

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
« Latitudes clémentes », c'est le nom de l'exposition de l'architecte André Ravereau qui présente ses photos au musée des Beaux-Arts de Pau, tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Sud-Ouest - 23 juillet 2009

DEMAIN

Animation

PAU

Les mercredis des arts graphiques. Panorama et histoire des collections de dessins, estampes et photographies. Dès 14 h 30. Château. Tarifs : 6 €, réduit 4,50 €.

Animations jeunesse

PAU

Actualité. Atelier des petits débrouillards : un sol qui pétille. À partir de 11 h. Médiathèque Les Allées.

Poco à Poco. Jeux de société « Les Rondins de bois », dès 5 ans. Dès 16 h 30. Au 4, rue Docteur-Simian. Tarif : 1 €. 05 59 30 08 13.

Conférence

PAU

Philippe Potié. Architecte et docteur en Histoire de l'art, sur l'œuvre d'André Ravereau exposé au musée des Beaux-Arts. Dès 18 h. Amphithéâtre de la Présidence de l'UPPA.

BIENTÔT

Animation

ASSAT

Fête des associations de l'Arébigne. Expositions photos, ateliers de dessins, voitures anciennes, tournoi de tennis, pétanque, danse, gym, VTT... Dimanche 27 septembre. Salle polyvalente.

Sud-Ouest - 23 septembre 2009

La République - 11 et 12 juillet 2009

A NOTER

Exposition d'André Ravereau jusqu'en septembre

Le Musée des Beaux arts de Pau présente jusqu'au 26 septembre l'exposition « Latitudes clémentes » d'André Ravereau, architecte. À voir tous les jours, sauf le mardi de 10 h à midi et de 14 h à 18 h.

PORTRAITS URBAINS, PORTES DES GAVES

18 Pau et agglo

Les photos témoigneront

PORTE DES GAVES Le projet Portrait urbain de réaménagement du site a été lancé lundi



Les deux photographes Géraldine Lay et François Deladerrière avec le poète Didier Bourda. PHOTO LUKA LAISSAC

« Ce n'est pas une démarche de reportage. On laisse la liberté aux artistes photographes d'appréhender le secteur », explique Patrick Fifre, directeur du Caue 64. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement s'est associé avec la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées et le Conseil général pour soutenir et financer le projet « Portrait urbain, porte des gaves », qui a été officiellement lancé lundi dernier au stade d'eaux vives.

Valorisation du quartier

Ce quartier, un espace « postindustriel », va être totalement réaménagé. « En ce moment, ce site est un véritable chaos... nous voulons

porter un regard artistique sur ce quartier en mutation », insiste-t-il.

« Nous espérons que les photographes Géraldine Lay et François Deladerrière sauront construire un éclairage différent de celui des aménageurs ». Les photographes travailleront en partenariat avec le poète Didier Bourda.

Ce projet a pour but à la fois d'aider les aménageurs, et de redonner de la valeur à ce quartier aux yeux des Palois. Lors de la prochaine réunion, les organisateurs et certains des acteurs du projet se mettront d'accord sur le moyen de valoriser le travail des artistes : une exposition, un site web, des vidéos... tout semble encore possible.

Fanny Normand

CULTURE • Développement du quartier de la Porte des gaves

Les artistes dans le bain

Pour accompagner la création du quartier, artistes, architectes et écrivains travaillent sur le thème « Portraits urbains, Porte des gaves ».

Le projet Porte des gaves, déjà bien développé grâce à la création du Stade d'eaux vives, n'en est pourtant qu'à ses balbutiements. D'immenses friches industrielles enclavent encore ce lieu.

Pour l'avenir, la communauté d'agglomération souhaite ancrer ce nouveau quartier dans le XXI^e siècle en tenant compte des enjeux de développement durable, tout en s'attachant à la conservation de sa mémoire et de son identité. Pour initier ce développement, les élus ont choisi de lancer « Portraits urbains, Porte des gaves » : une démarche artistique et participative, combinant une campagne photographique et une analyse urbaine et sociologique. Géraldine Lay et François Deladerrière, deux photographes, se sont lancés dans l'aventure. Ils seront chargés d'apporter leur regard sur



François Deladerrière, Didier Bourda, Géraldine Lay apportent leur regard sur le projet Porte des gaves. (Photo Jean-Philippe Gonnet)

l'état des paysages, de leurs évolutions et des lieux de vie durant un an. Le conseil d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE 64) sera, lui, chargé d'aborder les questions de paysage, liées aux problématiques de territoires émergents, d'espaces en mutations, dégradés, en construction. Ce travail sera complété par l'écrivain poète, Didier Bourda qui réalisera des té-

moignages et un travail d'écriture poétique pour l'Association mémoire collective en Béarn (AMCB).

« Ce projet a deux finalités principales : le conseil auprès des élus et des techniciens ainsi que la sensibilisation et la mobilisation du grand public », précise Agnès Pachet du CAUE 64. Le bilan de l'opération est prévu dans un an.

B.M.

COLLOQUE « HABITAT ET IDENTITE : VERS UNE CULTURE DE L'HABITER »

L'expérience des castors montrée en exemple

COLLOQUE Toute la journée, le débat portera sur les notions d'habitat, culture et identité

DOMINIQUE BAYLE-SIOT
dbaylesiot@caue.com

Que sera la ville de demain ? Cette question hante architectes, urbanistes et tous les acteurs en responsabilité, élus locaux en tête. Le passé a enfanté de vraies réussites et des flops retentissants. Non, tout n'a pas été révisé par les villes nouvelles des années 70, loin s'en faut. Le problème est donc là, infiniment contemporain.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Pyrénées-Atlantiques, en collaboration avec les universités, a réuni, pendant deux jours, nombre d'experts à la Chambre de commerce et d'industrie pour débattre et tenter de trouver une voie « en dehors des utopies », commente Julie Boustingorry. Cette jeune universitaire bayonnaise évoquera le mouvement des castors qui a fleuri après guerre. Un exemple à méditer.

Dès 1948, l'Aquitaine a vu poindre ce mouvement réunissant des gens (se présentant ouvriers) qui avaient pour point commun de n'avoir pas les moyens d'accéder à la propriété, leur rêve. Condamnés à vie au statut de locataire pour n'avoir pas de bas de laine, cet apport financier indispensable pour l'obtention d'un prêt à la construction. Unis, solidaires, portés par l'esprit communautaire et protestataire à l'encontre de l'insituation, ils ont constitué une force impressionnante en parlant de la coopération. Ensemble, ils ont pensé leur quartier et forcé l'Etat à considérer non pas la fortune dont ils étaient démunis, mais que chaque heure travaillée sur le chantier de construction avait un prix. L'apport travail remplace le capital, voilà le génie. Le mouvement est devenu parfaitement légal et inscrit dans la loi (1950).



Julie Boustingorry est la petite-fille d'un castor de Saint-Amand. (PHOTO : JEAN-LOUIS CHOMES)

« Quand on rêve seul, c'est juste un rêve. Quand on rêve à plusieurs, c'est le début de la réalité »

Rouges

Le chemin ne fut pas commode, et pour tout dire, semé d'embûches, explique Julie Boustingorry en sirotant un café dans la maison de son grand-père, castor du quartier Saint-Amand. Au mieux, les élus de l'époque considéraient ces étranges travailleurs comme des utopistes farfelus, au pire comme d'affreux « rouges », des communistes, capables de mener la révolution jusque dans la mairie. Quelques années plus tard, on comprit qu'il s'agissait en fait de l'émergence de la « classe

moyenne », faite pour beaucoup de petits fonctionnaires mais aussi d'ouvriers. Le mouvement des castors a poursuivi son bonhomme de chemin. Il n'est individualisé. Mais toujours, il s'enracine dans une idéologie forte, assure Julie Boustingorry. L'autoconstruction reprend de la vigueur avec l'éco-habitat, le développement durable. Si la crise du logement motive l'action, l'adaptation de l'offre à la demande également. »

Le chercheur (elle n'aime pas la féminisation du terme) en est convaincu : « C'est plutôt un exemple pour nos générations un peu désenchantées. La résignation ce n'est pas une obligation. » Julie Boustingorry use d'une formule qu'elle apprécie particulièrement : « C'est un castor qui me l'a dit : quand on rêve seul, c'est juste un rêve. Quand on rêve à plusieurs, c'est le début de la réalité. » Toujours révolutionnaire.

LE PROGRAMME

Aujourd'hui

CE MATIN De 9 heures jusqu'à midi. Thème : « Réglementation et politiques publiques, de la règle à sa mise en œuvre ». Julie Boustingorry participe à ce débat.

APRÈS-MIDI De 13 heures à 17 heures. Thème : « Images, imaginaire et production d'une identité culturelle ou l'exploration des liens ambigus et complexes qui unissent le matériel et l'immatériel ».

LIEU Amphithéâtre de la Chambre de commerce et d'industrie (allées Marines).

CONFÉRENCES Elles sont ouvertes au public (participation).

brèVES

Bayonne

COLLOQUE
SUR L'URBANISME

Le colloque « Habitat et identité » s'est tenu les 26 et 27 novembre à Bayonne. Urbanistes, sociologues, historiens, professeurs et architectes : tous les participants ont réfléchi aux liens entre l'habitat, la culture et l'identité. Un thème prégnant, tout particulièrement au Pays basque.

La Semaine du Pays-Basque - 27 novembre et 3 décembre 2009

Colloque sur l'habitat

Toute la journée et demain vendredi, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Pyrénées-Atlantiques en partenariat avec l'Institut de géoarchitecture, l'université de Pau et des pays de l'Adour et celle de Bordeaux 2, organise un colloque dans l'amphithéâtre de la Chambre de commerce et d'industrie à Bayonne. Thème des débats : « Habitat, culture et identité ». Inscription dès 8 h 30 ce matin.

Sud-Ouest Pays-Basque - 26 novembre 2009

Sud-Ouest - 27 novembre 2009

CARREFOUR NATIONAL D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT URBAIN

URBANISME • Jeudi 3 et vendredi 4 décembre au Palais Beaumont

Le carrefour des bonnes idées

Destination patrimoine et le CAUE organisent un carrefour national d'éducation à l'environnement urbain ouvert à tous.

Une population qui augmente, une manne foncière qui s'appauvrit : c'est la délicate équation qu'ont à résoudre élus et urbanistes pour les années à venir. D'autant que la notion de développement durable, boostée par le Grenelle de l'Environnement, amène tous les acteurs de la question à se creuser la tête pour trouver d'autres alternatives.

« Que l'on soit à Paris, à Pau ou à Assat, les problématiques sont exactement les mêmes. C'est juste une question d'échelle » assure ainsi Nathalie Torrejon, architecte et cofondatrice de Destination Patrimoine, parmi les organisatrices du carrefour national d'éducation à l'environnement urbain, jeudi et vendredi décembre, au palais Beaumont.

Mais si les collectivités et les spécialistes de l'aménagement du territoire ont déjà pris la mesure de ces enjeux, il s'agit désormais de sensibiliser le grand public à ce qui devrait, dans le futur, modifier nos modes de vie.

« Comment favoriser la prise de conscience des citoyens pour permettre un développement urbain et périurbain dans une perspective d'aménagement durable du territoire ? » C'est la question à laquelle les participants de ce carrefour national sont invités à réfléchir à travers les tables rondes et ateliers mis en place durant ces deux jours sur les thématiques suivantes : « Etalement urbain, densité et cadre de vie », « co-concevoir une animation pédagogique sur



« Que l'on soit à Paris, à Pau ou à Assat, les problématiques sont exactement les mêmes. C'est juste une question d'échelle » assurent Nathalie Torrejon, architecte et cofondatrice de Destination Patrimoine et Patrick Fifre, directeur du CAUE, porteurs de ce carrefour national. (Photo VC)

le thème de l'aménagement durable », « Comment intégrer de la sensibilisation dans la pratique des architectes » ou encore « Habiter et circuler dans la ville ».

« Changer les pratiques »

« Il s'agit d'un croisement d'expériences entre la pratique du terrain et la vision théorique » souligne Patrick Fifre, directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Pyrénées-Atlantiques, co-organisateur de la manifestation. « Il faut changer les pratiques après trente années passées à gérer l'urbanisme à travers le PLU (ndrl : Plan local d'urbanisme). Au-

jourd'hui, se pose la question de la rareté du foncier. Les techniciens, les élus mais aussi les géomètres doivent être formés. L'objectif commun étant le bien être de tous. Les architectes ont cela dans la tête depuis vingt ans mais ils doivent aussi confronter leurs réflexions. Il faut accorder nos violons et trouver un langage commun » poursuit-il.

Le public scolaire est également le bienvenu. « C'est l'originalité de ce carrefour car cette entrée de l'éducation n'a jamais été traitée. Les acteurs de l'Education nationale et de l'éducation non scolaire » souligne également Nathalie Torrejon.

V.C.

AU PALAIS BEAUMONT, JEUDI ET VENDREDI

Le carrefour démarre jeudi à partir de 9 h au palais Beaumont. L'ouverture officielle est prévue à 9 h 30 par Martine Lignières-Cassou, députée-maire ou son adjoint à l'urbanisme Bernard Laclau-Lacrouts. Les ateliers démarrent à partir de 10h (sur inscription, 20 personnes maximum). Les travaux reprennent le lendemain à 9h.

Tarifs : 20€ par jour/20€ pause déjeuner ; 15€ apéritif dînatoire et conférence. Renseignements : 05.59.02.83.42.

CARREFOUR NATIONAL D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN

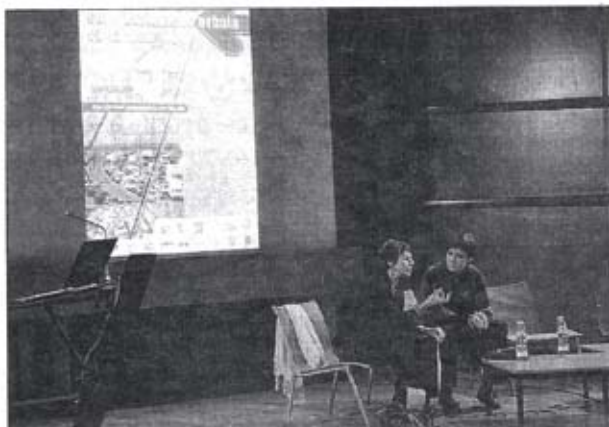
CONFÉRENCES • Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain

Regards croisés sur l'urbanisme

Près de 140 personnes, acteurs, élus, professionnels, associations du monde de l'éducation et de l'aménagement, ont participé au « Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain », « Regards croisés sur l'étalement urbain et la densité » qui s'est déroulé avec succès dernièrement au Palais Beaumont, à Pau.

Le public a pu apprécier le niveau des prestations offert de plus d'une trentaine de conférenciers d'envergure nationale. Étaient présents également, Martine Lignières-Cassou, députée-maire de la ville de Pau, présidente de la communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées, et Jean Lissar, vice-président du conseil régional d'Aquitaine, dont les interventions ont ouvert la manifestation.

Le programme était dense, et permettait de concentrer en un lieu et deux journées des questions liées au développement de la conscience individuelle et collective sur les enjeux de l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable. Et de sensibiliser le public sur le thème complexe de l'étalement urbain et de la densité dans notre région.



Le forum a permis de mieux appréhender la complexité des enjeux liés à l'environnement urbain (Photo DR).

La conférence de Pascale Legué, anthropologue urbaniste, ouverte à tous et retransmise en direct sur le web (www.webcampus64.fr), a été suivie par une cinquantaine de personnes.

Pour revenir en détail sur ces deux journées, les conférences, un reportage photographique et la revue de presse ont été mis en ligne sur www.carrefour-etalementurbain.over-blog.com

Au final, la volonté de monter un « forum hybride », selon l'expression consacrée du géographe Martin Vanier, géographe, mélangeant experts et usagers, aura permis de privilégier les situations de contacts, de rencontres et de dialogue.

L'idée initiale était de permettre « le croisement des regards ». Mission accomplie.

UN TOUR DANS L'AGGLO

L'environnement urbain à la loupe

L'association paloise Destination patrimoine et ses partenaires organisent les 3 et 4 décembre, au palais Beaumont de Pau, un carrefour national d'éducation à l'environnement urbain baptisé « Regards croisés sur l'étalement urbain et la densité ». Un sujet placé au cœur des préoccupations environnementales du moment. Il s'agit d'échanger les expériences des participants venus de toute la France, notamment

sous forme de tables rondes, et d'aider à la prise de conscience citoyenne des enjeux du développement durable.

Les inscriptions (20 € par jour) sont ouvertes jusqu'au 25 novembre. Renseignements auprès de Destination patrimoine, au 13 rue de Boyrie à Pau (05 59 02 83 42) ou sur le site internet <http://www.carrefouretalementurbain.over-blog.com>.

AUJOURD'HUI

Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain.- À partir de 9h30, au palais Beaumont, sur le thème « Regards croisés sur l'étalement et la densité ». Renseignement : 05 59 02 83 42. Conférence à 20h30 au palais Beaumont avec Pascale Legué, anthropologue urbaniste sur le thème « Quel modèle pour la ville future ? »

Animations Pépinière.- Loto à partir de 14 h au profit du téléthon.

La République - 18 décembre 2009

Sud-Ouest - 20 novembre 2009

La République - 3 décembre 2009

CARREFOUR NATIONAL D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN

AUJOURD'HUI

Salon de Noël - lire page 11.

Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain. - À partir de 9h30, au palais Beaumont, sur le thème « Regards croisés sur l'étalement et la densité ». Conférence à 20h30 avec Pascale Legué, anthropologue urbaniste sur le thème « Quel modèle pour la ville future ? »

Rencontre littéraire chez Tonnet. - à 18h Pascal Quignard « La barque silencieuse » Éditions du Seuil.

Commerce équitable. - Assemblée générale de l'association pour la promotion du commerce équitable à 19h à la salle St Jean-Baptiste. 87 av de Buros.

La République - 4 décembre 2009

Pau

3 ET 4 DÉCEMBRE

Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain "Regards croisés sur l'étalement urbain et la densité" organisé par le CAUE des Pyrénées-Atlantiques et Destination Patrimoine, en partenariat avec le CDIE Béarn, le Pavillon de l'architecture et les Petits Débrouillards d'Aquitaine. Avec la participation de Pascale Legué, Jean Marieu, Jean-Michel Roux, Martin Vanier, Marc Wiel, ...
Contact : CAUE 64, Agnès Pachebat, tél. : 05 59 84 53 66
a.pachebat@caue64.fr
Destination Patrimoine, Sabine Péré, tél. : 05 59 02 83 42
destination.patrimoine@wanadoo.fr
<http://www.carrefour-etatementurbain.over-blog.com>

Magazine Urbanisme - n°369 - novembre-décembre 2009

Créteil

4 DÉCEMBRE

Journée d'études organisée par la commission histoire du Comité français de cartographie et le département de géographie de l'université Paris 12 - Créteil sur le thème "Cartographie et société urbaine" avec plusieurs universitaires étrangers (Beyrouth, La Nouvelle-Orléans, Bologne...).
Modérateurs : Gilles-Antoine

Magazine Le Festin - n°71

Le caue 64 et l'association Destination patrimoine organisent à Pau, du 3 au 5 décembre, un carrefour national d'éducation à l'environnement urbain sur le thème « Regard croisé sur l'étalement urbain et la densité urbaine ».
www.carrefour-etatementurbain.over-blog.com

AGENDA

AUJOURD'HUI

Chœur du conservatoire de Pau. Ensemble baroque sous la direction de Pascale Verdier, à 20 h 30, à l'église Saint-Jacques. Réservations à l'Office de tourisme au 05 59 27 27 08.

Conférence. Avec Pascale Legué, anthropologue urbaniste sur le thème sur « Quel modèle pour la ville future ? » à 20 h 30, au palais Beaumont. Entrée libre.

DEMAIN

Animations de Noël. À partir de 17 h 30, retraite aux flambeaux en ville (place d'Espagne, complexe de la République, portes du château, square George-V), spectacle pyrotechnique (compagnie l'Arche en Ssel) et concert de jazz (Incredible Sample), place Clemenceau.

Librairie Tonnet. Rencontre avec Pascal Quignard autour de son livre « La Barque silencieuse », à 18 h, 3 bis place Marguerite-Laborde.

Sud-Ouest - 3 décembre 2009

AU PALAIS BEAUMONT Carrefour national d'éducation à l'environnement urbain

Destination Patrimoine et le CAUE 64 organisent, en partenariat avec le CDIE Béarn, le pavillon de l'architecture et les Petits débrouillards d'Aquitaine, un carrefour national d'éducation à l'environnement urbain, intitulé « Regards croisés sur l'étalement urbain et la densité », qui se déroulera les 3 et 4 décembre au Palais Beaumont. L'objectif de ces rencontres nationales sera de mutualiser les réflexions afin de tenter de répondre à la question : comment favoriser la prise de conscience des citoyens pour permettre un développement urbain et périurbain dans une perspective d'aménagement durable du territoire.

Ce carrefour a l'ambition de traiter de problématiques nationales en s'appuyant sur un territoire donné. Cette méthodologie pourra être dupliquée et servir d'exemple pour d'autres initiatives équivalentes dans d'autres territoires. Pour participer, il suffit de s'inscrire, avant le 25 novembre, en renvoyant un formulaire d'inscription accompagné de son règlement (20 euros par jour) à l'association Destination Patrimoine 13, rue de Boyrie 64000 Pau au 05 59 02 83 42. Renseignements sur www.carrefour-etatementurbain.over-blog.com

La République - 16 novembre 2009



22 ter, rue Jean-Jacques de Monaix - 64000 Pau
Tél. 05 59 84 53 66 - Fax 05 59 84 22 31 - E-mail : caue64@caue64.fr
Antenne de Bayonne - 4, allée des Platanes - 64100 Bayonne
Tél. 05 59 46 52 62 - Fax 05 59 46 52 66 - E-mail : antennedebayonne@caue64.fr
www.caue64.fr